

LES TRAVAUX ACHEVÉS À 65%

# LA GRANDE MOSQUÉE D'ALGER RÉCEPTIONNÉE DANS LES DÉLAIS

Page 6



CRIMINALITÉ À ALGER

# LES CHIFFRES INQUIÉTANTS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2549 - Lundi 3 août 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MONDIAUX-2015 DE VOVINAM VIET VO DAO

## L'ALGÉRIE TERMINE 2E DERRIÈRE LE VIETNAM

Page 17



### BLOCAGE DE LA LOI SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

# AMNESTY INTERPELLE SELLAL

Page 3



USINES ET DÉPÔTS INCENDIÉS

# ACTES ISOLÉS OU CRIMINELS ?

Page 5





**1.360**  
hectares de forêts détruits  
dans 25 incendies depuis le  
mois de juin.

**138.000**  
qx de céréales stockées à ce  
jour à Ghardaïa et Laghouat.

**70**  
% du corail récolté seront des-  
tinés aux artisans bijoutiers.

## Le corps d'un homme repêché près de la plage Les Sablettes à Mostaganem

Les éléments de la Protection civile de Mostaganem ont réussi, vendredi, à repêcher le corps d'un homme qui s'est noyé, la nuit dernière, dans une zone rocheuse non surveillée à l'ouest de la plage Les Sablettes (Mazagran), a-t-on appris auprès de cette institution.

Aussitôt l'alerte donnée, 11 plongeurs de la Protection civile et des embarcations semi-rigides ont été dépêchés sur les lieux pour rechercher le nageur disparu.

Pendant, les recherches ont été interrompues en raison des conditions climatiques déplorables, a indiqué la même source, précisant que les opérations se sont déroulées dans une mer agitée et dans un épais brouillard.

Les opérations de recherche ont pu reprendre plus tard et le corps de la victime a été retrouvé et repêché, selon la Protection civile, signalant que le corps du défunt, âgé de 31 ans et originaire du douar Ouled Hamdane, dans la commune d'Aïn Nouissi, a été transféré, à la morgue de l'hôpital Che Guevara de Mostaganem.

A noter que ce cas de noyade est le troisième depuis l'ouverture de la saison estivale, le 1er juin dernier,



après ceux enregistrés respectivement au niveau de la plage de Sidi Mejdoub, non autorisée à la baignade et la plage de Chaâbia 1, dans la commune de Benabdelmalek-Ramdane, en dehors des horaires de surveillance.

## Un forum d'aide à la production prévu aux 13<sup>es</sup> Rencontres cinématographiques de Béjaïa

Pour la première fois depuis leur création, ces rencontres accueillent le "Béjaïa film laboratoire", un forum international de coproduction et de cofinancement, animé, entre autres, par des experts de



l'Institut français d'Alger et du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic).

"Projectheurts", le promoteur de ce rendez-vous cinématographique, lance, à cet effet, un appel à participation à l'adresse des réalisateurs et producteurs algériens porteurs de projets de film en phase de développement, de production ou de post-production pour prendre part au forum.

Les inscriptions au forum sont ouvertes aux projets en cours dans les catégories court et long métrages de fiction, documentaire, animation et cinéma expérimental, jusqu'à du 25 août prochain sur [www.projectheurts.com](http://www.projectheurts.com) Seuls dix projets seront retenus pour prendre part au forum.

Les 13<sup>es</sup> Rencontres cinématographiques de Béjaïa se dérouleront à la Cinémathèque et au Théâtre régional de la ville, indiquent les organisateurs sans plus de précision sur les films sélectionnés.

## 109 millions exemplaires de journaux imprimés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015

Un total de 109 millions exemplaires de journaux ont été imprimés durant le premier semestre de l'année 2015 par la Société d'impression d'Alger (SIA), a indiqué, lundi à Alger, un responsable de cette société.

La société a également imprimé, durant la même période, 536.000 revues et affiches, le tout pour un chiffre d'affaire de 1,2 milliard de dinars, a souligné un responsable de la SIA lors d'une réunion ayant regroupé le ministre de la communication, Hamid Grine, avec les responsables de la société et des représentants de la presse.

En 2014, la SIA avait tiré plus de 246 millions d'exemplaires de journaux, soit une moyenne de 783.000 exemplaires par jour. Le nombre de titres imprimés en moyenne par jour est de l'ordre de 100 titres, a-t-il dit. Il est à noter que certains journaux disposent d'une imprimerie privée.



## Une joueuse de football et mannequin arrêtée en possession de... cocaïne

22 ans, Juliana Lopez Sarrazola pourrait être condamnée à mort. La joueuse professionnelle de football a été arrêtée à l'aéroport en Chine avec de la cocaïne en sa possession.

En Colombie, Juliana Lopez Sarrazola est une véritable icône. Joueuse professionnelle de football dans le club Las Divas de Medellín, présentatrice vedette, elle tient également une boutique de vêtements et devait représenter la Colombie à l'élection de Miss Monde 2015. Devait, car elle a été arrêtée en Chine pour possession de drogue. Elle risque gros.

Alors qu'elle se rendait en Chine pour trouver des accessoires pour sa boutique, Juliana Lopez Sarrazola a été arrêtée à l'aéroport de Canton-Baiyun le 18 juillet pour possession de cocaïne. Elle aurait dissimulé la drogue dans un sac, sous le clavier de son ordinateur, comme l'explique Sud Ouest. Si elle a expliqué ne pas savoir d'où provenait la drogue, elle a été incarcérée. Elle risque également la peine de mort. Son petit ami a également été envoyé en prison.

## Une femelle blaireau vole des bières et finit totalement ivre

Une femelle de blaireau a été retrouvée inconsciente sur une plage polonaise de la Baltique, après avoir bu probablement sept bouteilles de bière.

Des blaireaux bourrés on en a tous déjà vu. Des blairelles, c'est nettement plus insolite. Excusez la boutade, mais c'est une histoire totalement hallucinante qui nous arrive de Pologne avec cette femelle blaireau retrouvée ivre sur une plage.

La blairelle, aussitôt baptisée Wanda, a été retrouvée au bord de la mer à Rewal, une station balnéaire, à côté de sept bouteilles vides, a dit Marzena Bialowolska, présidente de l'association.

Elle les aurait volées à des baigneurs, avant d'enlever les capsules avec ses dents. Restée inconsciente pendant deux jours, la blairelle semble avoir partiellement récupérée, même si elle n'est pas encore capable de se lever, a ajouté Mme Bialowolska.

### Elle va mieux

"Elle dort, elle boit (de l'eau), elle mange de la viande des petits poussins" qui lui sont servis par l'association Dzika Ostoja (Refuge sauvage), ce qui prouve que ses reins n'ont pas été trop endommagés. Si sa convalescence réussit, elle sera relâchée vers la fin de la semaine près de l'endroit où elle avait été découverte. L'association a refusé l'accès de la cage de Wanda aux photographes et aux télévisions, mais a publié des photos et vidéo sur sa page Facebook.

D  
I  
X  
I  
T



## Amar Ghoul

*"Tous les Algériens, quelle que soit leur appartenance politique, doivent faire front uni pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, étant un acquis précieux qui fait suite à une grande crise à laquelle nous avons payé un lourd tribut."*

*Nous devons épargner l'Algérie de toute ingérence étrangère.*

*L'Algérie doit relever des défis majeurs. Nous devons travailler ensemble pour réaliser une entente nationale particulièrement face aux complots qui se trament contre, notre pays. Le dernier Conseil des ministres a, également, évoqué les grandes réformes qui seront prévues par la nouvelle Constitution qui palliera les lacunes en vue d'assurer l'édification d'une Algérie forte, stable et sereine."*

BLOCAGE DE LA LOI SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

# Amnesty interpelle Sellal

Les autorités sont encore vivement interpellées sur le projet de loi portant sur les violences faites aux femmes. L'organisation de défense des droits de l'homme, Amnesty International vient, en effet, d'adresser une missive au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en lui demandant d'agir afin que le projet de loi en question soit adopté au plus vite.

PAR KAMAL HAMED

Ce projet de loi, pour rappel, a été adopté par l'APN, mais depuis il est bloqué au niveau du Conseil de la nation où il n'a jamais été programmé pour être examiné en séance plénière. « Les violences de genre, y compris les violences sexuelles, sont des violations des droits humains touchant à l'intégrité physique et psychique des femmes et des jeunes filles » note d'emblée l'organisation internationale dans sa missive publiée hier sur son site internet avant d'attaquer le vif du sujet. Et à Amnesty d'ajouter : « Le projet de loi sur les violences faites aux femmes, adopté par l'Assemblée populaire nationale en mars 2015, n'a toujours pas été adopté par le Conseil de la nation. Malgré nos réserves sur la clause qui prévoit l'arrêt des poursuites judiciaires en cas de pardon de la victime, exposant ainsi les femmes à un risque accru de violence et de coercition pour qu'elles retirent leur plainte, ce projet de loi représente une avancée positive pour la protection des femmes et des jeunes filles contre les violences ». Aussi l'organisation appelle le Premier ministre « à prendre toutes les mesures nécessaires pour que ce projet de loi soit adopté dans les plus brefs délais ». En outre il est aussi demandé à Abdelmalek Sellal « d'adopter une législation qui



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal

pénalise la violence contre les femmes sous toutes ses formes ainsi que des mesures permettant d'améliorer l'accès des victimes à des soins médicaux et des services de soutien adéquats ». Ce projet de loi portant amendement du code pénal est bloqué au niveau du Conseil de la nation. Adopté par l'APN au début du mois de mars dernier ce projet porte, notamment, sur le durcissement de la législation s'agissant des violences contre les

femmes. Adopté presque sans difficulté à l'APN, malgré l'opposition bruyante des députés de la mouvance islamiste, il a été ensuite transmis au Conseil de la nation. Mais il est depuis resté au niveau de la commission juridique de la chambre haute du Parlement et n'a jamais été inscrit à l'ordre du jour d'une séance plénière afin d'être examiné et adopté. Le projet suscite, apparemment, une vive opposition au sein

de la chambre haute du Parlement. Il est loin de faire l'unanimité parmi les sénateurs. Des membres du Conseil de la nation ont en effet manifesté leur opposition. Cette opposition ne vient pas des sénateurs islamistes, dont le nombre se compte sur les doigts d'une seule main, mais émane des membres du Conseil issus du FLN et du RND. Il y aurait aussi nombre de sénateurs du tiers présidentiel à avoir émis des réserves sur les dispositions du projet de loi en question. Des sénateurs ont, au plus fort moment de la polémique, estimé que le projet de loi n'apporte rien de nouveau puisque la plupart des dispositions sanctionnant ceux qui commettent des violences à l'égard des femmes existent déjà dans la législation. D'autres ont considéré qu'il fait aussi dans la surenchère, notamment lorsque il est question des sanctions contre les violences verbales à l'égard des femmes. Mais il y a aussi une catégorie qui crie au complot contre la cohésion de la famille algérienne. Cependant, il semble que cette opposition d'une partie des sénateurs ne soit pas la vraie raison du blocage du projet. Les observateurs sont en effet unanimes à dire que c'est le gouvernement qui est à l'origine du blocage. D'où sans doute cette interpellation du Premier ministre par l'organisation internationale de défense des droits de l'homme.

K.H.

UNION AFRICAINE

## 1ère réunion des groupes de travail sur la gouvernance à Alger

Les travaux de la première réunion des groupes de travail de l'architecture africaine de la gouvernance sur "le Constitutionnalisme et l'Etat de droit" et "les droits de l'Homme et la justice transitionnelle" ont débuté dimanche à Alger avec la participation d'une cinquantaine de représentants des organismes de l'Union africaine (UA). La cérémonie d'ouverture de cette réunion qui, dont les travaux s'étaleront sur quatre jours, a été présidée par Mourad Medelci, président du Conseil constitutionnel, en présence notamment de la Commissaire aux

Affaires politiques Mme. Aïsha Abdullahi et du président du Comité des représentants permanents (COREP), Albert Chimbindi. La rencontre, tenue au siège du Conseil constitutionnel, est consacrée à la formation des structures du groupe de travail sur "le Constitutionnalisme et l'Etat de droit" et celui sur "les droits de l'Homme et la justice transitionnelle", ainsi qu'à l'élaboration de leur plan d'action et perspectives, a-t-on appris auprès des organisateurs. L'architecture africaine de la gouvernance (AAG) est "une approche politique visant à définir des normes, des institutions et des

procédures afin de faciliter une convergence dans la mise en œuvre des politiques et programmes sur la gouvernance en vue d'une meilleure intégration", lit-on dans un document remis à la presse au terme de la cérémonie d'ouverture. Le Conseil exécutif de l'UA, ayant pris note des initiatives du département des affaires politiques de la Commission africaine consistant à mettre en place une architecture panafricaine de gouvernance, a, par décision prise lors du 14ème Sommet de l'UA en 2010, recommandé l'identification des obstacles à l'intégration continentale et des mesures à

prendre pour les surmonter, précise le même document. Le lancement de la plateforme le 15 juin 2012 à Lusaka, en Zambie, a été suivi de réunions pour l'élaboration de documents de référence à savoir : un plan d'action et les règles de procédures pour son fonctionnement afin de favoriser les échanges d'information, faciliter l'élaboration des positions communes africaines en matière de gouvernance et renforcer les capacités des acteurs africains pour qu'ils parlent d'une seule voix, ajoute la même source.

HOMMAGE AU MOUDJAHID BRAHIM CHIBOUT

## Un modèle pour les générations

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid Brahim Chibout décédé samedi dans lequel il a qualifié le défunt de modèle pour les générations. "Dieu a voulu que le décès du vaillant moudjahid et frère Brahim Chibout coïncide avec le 60ème anniversaire de la Journée du moudjahid, une date importante de notre histoire contemporaine où notre cher défunt était au sein du groupe de moudjahidine dirigé par le martyr symbole Zighoud Youcef et ses premiers compagnons qui ont défié le colonialisme et son armada au nom de la justice par

une résistance tenace inspirée de la détermination et de la foi du peuple", écrit le président Bouteflika dans son message. "Homme loyal, imbu des valeurs révolutionnaires et de liberté et d'altruisme, le défunt, ses compagnons et ses dirigeants, qui se sont distingués par leur clairvoyance et sagesse, n'ont pas hésité à répondre à l'appel du djihad en menant une lutte farouche des années durant jusqu'à la victoire", a ajouté le chef de l'Etat. "Le défunt a servi son peuple et sa patrie, en tant que militant et haut responsable, avec la même détermination révolutionnaire, conviction et nationalisme", a ajouté le prési-

dent Bouteflika. "L'Algérie a perdu en la personne du défunt un vaillant moudjahid, un vrai nationaliste, un cadre compétent et un modèle pour les générations qui doivent s'inspirer de ses valeurs et vertus pour se défendre et garantir le progrès et la prospérité du pays", a souligné le chef de l'Etat. "Profondément peiné par la disparition d'un compagnon d'armes que Dieu puisse lui accorder sa miséricorde, l'accueillir dans son vaste paradis et assister les siens et ses compagnons d'armes, je vous présente mes sincères condoléances", a ajouté le président Bouteflika.

Le chef de l'Etat a conclu son message par le verset coranique : "Et fais la bonne annonce aux endurants qui disent, quand un malheur les atteint, nous appartenons à Dieu et à lui nous retournerons, ceux là reçoivent les bénédictions de leur Seigneur ainsi que Sa miséricorde et ceux là sont les bien guidés", conclut le chef de l'Etat.

COMMISSION LÉGISLATIVE  
DU PARLEMENT PANAFRICAIN  
À MIDRAND  
**Le Parlement  
algérien prend part  
à la réunion**

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part à la réunion de la commission législative du parlement panafricain prévue du 03 au 07 août à Midrand (Afrique du sud), a indiqué dimanche un communiqué de cette institution. "2015 année de l'autonomisation de la femme et du développement pour réaliser l'agenda africain 2063" est le thème principal de cette réunion.

COMME ANNONCÉ PAR LES MEDIAS

## Le MAE omanais "ne s'est pas déplacé" à Ghardaïa

Le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Youssef Ben Alaoui Ben Abdallah, "ne s'est pas déplacé", au cours de sa visite en Algérie, dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué dimanche à l'APS une source diplomatique à Alger. "Le ministre omanais des Affaires étrangères ne s'est nullement déplacé à Ghardaïa comme le prétendent des sites électroniques et médias algériens", a déclaré la même source,

ajoutant que ce sont des "affabulations" émanant de "ceux qui ont l'habitude de pêcher en eau trouble". "Le MAE omanais a quitté directement Alger, jeudi vers 18h00, en direction de Tunis", a-t-on précisé. Le ministre omanais était arrivé à Alger mercredi dernier pour une visite de deux jours dans le cadre d'une tournée dans plusieurs capitales arabes (Le Caire, Rabat, Nouakchott, Alger, Tunis et Amman). Au cours de sa visite à

Alger, il a été reçu, jeudi, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et a examiné avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, les questions relatives à la coopération bilatérale et les préparatifs de la 7e réunion de la commission mixte, prévue avant la fin de l'année à Mascate.

R.N

CRIMINALITÉ À ALGER

# Les chiffres inquiétants de la Gendarmerie nationale

*La criminalité en Algérie est un fait que personne ne peut contester. Même pas les services de sécurité qui pourchassent quotidiennement les bandes de malfaiteurs qui sévissent dans tout le territoire national.*

PAR SMAIL B

**A** l'instar de la capitale qui a vu durant les six premiers mois de l'année 2015 l'arrestation de 1025 personnes dont 26 femmes, impliqués dans 110 crimes et 1785 délits, selon le bilan semestriel du groupement de Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger. 500 d'entre elles ont été mises sous mandat de dépôt pour divers chefs d'inculpation, notamment association de malfaiteurs, vol, trafic de drogue, coups et blessures ou meurtre. Au total, le bilan parle de 1915 affaires de droit commun enregistrées durant cette période dont plus de 63% ont été traitées. On retiendra 520 cas relatifs aux atteintes contre les personnes, soit 27%, dont la moitié a été prise en charge par les gendarmes et 1267 affaires, soit 66%, concernent les atteintes contre les biens où 62% ont été traitées. Par rapport au 1er semestre de 2014, la GN relève une légère baisse estimée à 5%. Les opérations de police effectuées lors de ce 1er semestre ont permis d'identifier 427.796 personnes, soit une hausse de 15%, et surtout d'interpeller plus de 1200 individus qui étaient recherchés par la justice pour divers délits et crimes.



**Bien qu'en légère baisse le taux de criminalité reste inquiétant**

Même constat pour les véhicules où sur 146.274 (+36%) qui ont été contrôlés, il s'est avéré que 197 véhicules n'étaient pas «propres», soit ayant fait objet de vol ou bien leurs documents n'étaient pas conformes.

Concernant les opérations coup de poing qu'organise la Gendarmerie nationale par effet de surprise, le bilan indique 57 opérations menées lors des six premiers mois de cette année qui ont permis d'identifier plus de 37.000 personnes dont 118 individus

étaient recherchés par la justice et de contrôler 20.3888 véhicules dont trois étaient également recherchés par les services de sécurité pour vol. Rappelant les principales affaires de criminalité traitées par ses différentes unités, le groupement de la GN de la wilaya d'Alger a relevé le démantèlement de 11 réseaux de criminels spécialisés dans le vol de véhicules et l'arrestation de 31 personnes impliquées dans 24 ont été placées sous mandat de dépôt. Les gendarmes ont pu récupérer à l'issue de ces opérations 11 voitures et 15 motos. La majorité de ces bandes utilisaient des moyens techniques, notamment des mémoires des véhicules. Pour les meurtres qui sont en hausse, la GN a constaté durant ce semestre quatre affaires et arrêté 7 personnes alors que pour les vols, on compte une vingtaine d'affaires qui ont permis d'interpeller 67 personnes dont 39 ont été placées sous mandat de dépôt. Concernant le trafic de drogue, le bilan a révélé la saisie à Alger de plus de 44 kg de kif traité et 2773 comprimés de psychotropes. Au total, 13 réseaux ont été démantelés et 32 personnes ont été arrêtées dont 7 ont été placées sous mandat de dépôt. **S.B.**

VILLE NOUVELLE DE HASSI MESSAOUD

## Les travaux de viabilisation en phase finale

**L**a réalisation du projet de la ville nouvelle de Hassi Messaoud est maintenant, a assuré samedi à Hassi Messaoud le ministre de l'Energie, Salah Khebbi, ajoutant que les travaux de viabilisation de ce futur pôle énergétique sont entrés dans leur phase finale.

*"La ville actuelle de Hassi Messaoud fait face à un grand risque et le gouvernement s'est engagé à la délocaliser pour protéger la population et mettre en place un nouveau pôle énergétique et urbain plus sûr",* a affirmé M. Khebbi à des journalistes en marge d'une visite d'inspection au site du projet.

*"Actuellement, les travaux de viabilisation sont entrés dans leur phase finale",* a ajouté le ministre. La réception des travaux de viabilisation du site est prévue avant fin 2016. La future ville, pouvant accueillir 80.000 habitants, fonctionnelle à l'horizon 2020 et localisée dans la zone de Oued El-Maraâ, s'articule sur un périmètre d'urbanisation de 2.044 ha, un périmètre d'extension future de l'urbanisme de 1.161 ha, une zone verte existante de 313 ha et une zone d'activités logistiques (ZAL) de 965 ha, selon des explications des responsables de ce mégaprojet. La première phase du projet, qui concerne l'aménagement du site et la viabilisation, a été confiée à un groupement d'entreprises publiques composé principalement des entreprises du groupe Cosider, de l'ENGCB et de Kahrif, rappelle-t-on.

Le coût initial de réalisation de la future ville nouvelle de Hassi Messaoud est estimé à 97 milliards de dinars (près d'un milliard de dollars), selon des chiffres de la Caisse nationale d'équipement pour le

développement (CNED).

Le ministre a, en outre, assuré que des instructions strictes ont été données par les pouvoirs publics à l'effet de renforcer la sécurité des installations énergétiques notamment dans le sud du pays en coordination avec les forces de l'Armée nationale populaire (ANP).

Interrogé, par ailleurs, sur la position de l'Algérie au sein de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) par rapport à la situation actuelle du marché pétrolier international, M. Khebbi a émis le souhait de voir cette Organisation "reprenne le contrôle du marché en vue de contribuer à soutenir les prix".

**L'Algérie produira désormais 32.000 de barils par jour de plus.**

Plutôt dans la journée, le ministre a assisté à la mise en production des deux gisements de Bir Sebaa et de Bir Msana qui vont permettre de renforcer la production pétrolière de l'Algérie avec un apport supplémentaire cumulé de 32.000 barils par jour dans une première phase. Le gisement de Bir Sebaa, 150 km au nord-est de Hassi Messaoud, assure une production initiale de 20.000 barils par jour et qui est appelée à passer à 40.000 barils par jour à l'horizon 2019, alors que ses réserves sont de l'ordre de 758 millions de barils dont 25% sont récupérables.

Il est opéré par l'association composée de Sonatrach qui intervient à hauteur 25%, contre 35% la compagnie thaïlandaise PTTEP et 40% pour le groupe vietnamien Petrovietnam. Le groupement algéro-vietnamo-thaïlandais Bir Sebaa a achevé en 2008 les travaux d'exploration et a signé, en 2011, un contrat avec le consortium

japonais Japanese Gas Corporation (JGC) and JGC Algeria SPA pour réaliser les installations industrielles de traitement de pétrole, de pipelines d'expédition de pétrole et de gaz ainsi qu'une base industrielle sur le champ de Bir Sebaa.

Les investissements consentis pour le développement de ce gisement sont estimés à près d'un milliard de dollars, explique-t-on. Le gisement de Bir Msana, 300 km à l'est de Hassi Messaoud, assure quant à lui une production de 12.000 barils par jour. Ses réserves approuvées sont estimées à hauteur 144 millions de barils avec un taux de récupération de 39%. Il est opéré par l'association qui regroupe Sonatrach (25%), la compagnie malaisienne Petronas (35%) et l'Espagnole Cepsa (40%). Le projet Bir Msana, qui comprend également une base vie et une ligne électrique de haute tension (60 Kv) a été réal-

isé par le groupement coréen Hyundai pour un coût d'environ 160 millions de dollars. La production provenant des deux gisements mitoyens est acheminée par un réseau de pipelines construit par Kahrif vers Haoud El Hamra, précise-t-on.

Dans le cadre de son quota au sein de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), la production pétrolière de l'Algérie est plafonnée à 1,2 million de barils par jour depuis décembre 2008, alors que ses capacités tournent autour de 1,4 mbj, rappelle-t-on.

A ce propos, et face à la tendance baissière des cours mondiaux de brut, *"l'Algérie est appelée à augmenter sa production à travers la mise en évidence de nouveaux gisements mais aussi améliorer le taux de récupération de ceux en exploitation, notamment au niveau de Hassi Messaoud".*

OOREDOO LANCE LE « PACK SMARTPHONE PRÉPAYÉ LENOVO A319 »

**7990 DA = un Smartphone LENOVO offert + 2 mois d'appels et d'Internet gratuits**

Ooredoo continue de généraliser l'accès à l'Internet mobile en Algérie et lance le «Pack Smartphone Prépayé LENOVO A319» à travers les 32 wilayas couvertes par son réseau 3G+. Pour seulement 7990 DA, le client bénéficie d'un Smartphone LENOVO A319 offert avec un écran 4 pouces et doté de riches fonctionnalités dont un appareil photo 5 Méga pixel et qualité de son DOLBY+, d'une

SIM « La 1000 » gratuite, et de 7990 DA de crédit en appels et Internet valable 2 mois. Le «Pack Smartphone Prépayé LENOVO A319» est disponible dans le réseau de vente Ooredoo à travers ses 32 wilayas 3G.

A travers ses meilleures formules 3G, Ooredoo confirme sa volonté de permettre aux Algériens d'explorer de nouveaux usages de l'Internet en mobilité quotidiennement.

USINES ET DÉPÔTS INCENDIÉS

# Actes isolés ou criminels ?

Les incendies dans les dépôts, usines et immeubles d'administrations se multiplient. Des pertes en milliards de dinars sont estimées alors que les enquêtes sont en cours. Désormais, un plan anti-incendie doit être actionné.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Depuis le début de l'été, pas une usine ou un champ de blé ou alors un immeuble abritant une administration n'a été épargné par les incendies. Il faut signaler que des usines de production font le lot d'incendies depuis le début de l'été. Celles de Condor à Bordj Bou Arreridj et de Samsung à Alger ont vu leurs dépôts de stocks complètement calcinés par le feu. Un dépôt de plastique situé à El Hamiz a également été détruit par le feu en pleine journée. Une petite entreprise de stockage de matériel informatique à l'ouest du pays a fait également les frais d'un incendie qui a laissé tous les lots en fumée. Même les sièges de certaines administrations n'ont pas été épargnés par les accidents où les feux se propagent à une vitesse vertigineuse sans compter le dernier incendie feu qui a touché un porte-conteneurs à Annaba épargnant tout l'équipage qui se trouvait à bord. Il faut dire que la situation de ces actes volontaires ou involontaires commence à inquiéter au plus haut. Ces drames qui surviennent ne peuvent pas être des faits isolés ou de simples accidents causés par l'effet de la chaleur. Au point où l'on en est, il y a d'abord un véritable bilan à faire par les services concernés. Ces incendies qui font perdre à ces entreprises des milliards de dinars se répercutent par des incidences négatives sur leur tré-



Les systèmes d'alarme et de protection doivent être renforcés

sorerie mais aussi sur l'apport qu'elles constituent pour les impôts qu'elles paient à l'Etat. En outre, les dégâts occasionnés peuvent mettre longtemps pour faire redémarrer ces unités de production qui emploient des milliers d'Algériens. Jusque-là, les enquêtes préliminaires sur ces incendies concluent précipitamment à des courts-circuits comme première cause ou parfois sur une faille dans le système de refroidissement. Or, tout indique que ces enquêtes menées par les services de sécu-

rité ne doivent pas être hâtives et partiales. L'on sait que l'opinion publique n'est pas convaincue par ces actes répétitifs qui surviennent chaque été dans des lieux sensibles et qui visent des marques ayant choisi l'Algérie comme marché d'investissement. Les spéculations les plus folles alimentent ces faits qui ne passent pas inaperçus. Certains pointent du doigt les réseaux de l'informel qui sont derrière ces incendies provoqués afin de porter un coup aux engagements pris par l'Etat con-

cernant le tissu productif. Cette thèse est davantage nourrie par le fait que l'Etat soit engagé contre les cartels du marché noir et les réseaux de trafiquants de toutes sortes qui se sentent gênés par les dernières mesures prises pour assainir l'économie nationale. D'autres n'y voient au contraire que ces dépôts ou usines accusent une faille dans leur système de contrôle et de surveillance des incendies. Mais pour l'heure, les représentants de ces sociétés n'ont aucunement indiqué qu'il s'agit d'une négligence humaine ou d'une baisse de vigilance sur le plan technique. C'est une hypothèse qui semble être écartée du moment que la plupart de ces entreprises doivent obligatoirement être équipées d'un système d'alarme et d'outils anti-incendies des plus performants. Surtout lorsqu'il s'agit d'une représentation d'une multinationale ou d'un label mondialement connu. Dans cette histoire, il faut démêler l'écheveau tant qu'un black out persiste sur les véritables causes et motivations de ces incendies.

F. A.

BENGHEBRIT L'A AFFIRMÉ :

## "L'enseignement en langue arabe est incontestable"

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a affirmé dimanche à Alger que l'enseignement en langue arabe est incontestable et qu'il ne faut pas tromper la société

assurant que la problématique qui se pose est "comment maîtriser la langue arabe enseignée". "L'enseignement en langue arabe est incontestable. La Constitution et la loi d'orientation sont claires à ce sujet et donc il ne faut pas tromper la société", a précisé Mme Benghebrit lors d'une conférence de presse en marge de la conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens dans les wilayas du Nord et des Hauts-Plateaux.

La conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, a-t-elle poursuivi, avait "préconisé la maîtrise des compétences des langues dont

celles de la langue arabe enseignée et la promotion de l'enseignement préscolaire en vue de permettre à l'enfant d'acquiescer un bon bagage linguistique".

Les recommandations de cette conférence sont issues des "résultats d'examens en langue arabe et le problème qui se pose est comment améliorer la maîtrise de la langue arabe enseignée" citant le cas d'une wilaya dont les "résultats des examens en langue arabe sont faibles bien que l'environnement soit arabophone".

"Il ne faut pas tromper la société concernant cette problématique et nous devons ouvrir un débat sur l'optimisation de l'enseignement des langues de base dont la langue arabe enseignée", a indiqué Mme Benghebrit.

Concernant l'enseignement de la langue amazighe dans 20 wilayas du pays à partir de la prochaine rentrée scolaire 2015/2016,

la ministre de l'Education nationale a affirmé qu'"il n'y a aucun problème concernant les enseignants de la langue amazighe". Elle a démenti l'annulation des épreuves de certaines matières à l'instar de l'éducation islamique et de la géographie, soulignant qu'il s'agit de recommandations appelant à des épreuves anticipées pour certaines matières.

"Il n'y a pas de manque d'enseignants des langues étrangères au sud du pays, mais plutôt des absences répétées. Nous examinerons cette question avec la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS)", a-t-elle dit.

Parmi les propositions soumises par les directeurs de l'éducation de certaines wilayas figure "la révision de l'emploi du temps des cours dans certaines wilayas dont celles du sud du pays", a ajouté Mme Benghebrit.

## Education : Benghebrit disposée à résoudre les problèmes soulevés par les syndicats du secteur

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a réitéré dimanche sa disposition à résoudre tous les problèmes soulevés par les syndicats du secteur en vue de "meilleurs résultats".

A une question de savoir si le ministère prévoyait une année scolaire 2015-2016 sans grèves, la ministre a répondu, lors d'une conférence de presse en marge de la conférence régionale sur l'évaluation des

résultats des examens dans les wilayas du Nord et des Hauts plateaux. "Je ne peux garantir qu'il n'y aura pas de grève toutefois je m'engage à résoudre tous les problèmes soulevés par les syndicats en vue de meilleurs résultats".

Rappelant que ses réunions avec les syndicats sont "régulières", Mme Benghebrit a indiqué qu'elle rencontrera les syndicats à la fin août.

Le secteur de l'éducation a, par ailleurs, reconnu Mme Benghebrit, "sera confronté à un autre problème en raison de la hausse des naissances qui a dépassé le taux de réalisation des établissements scolaires".

"J'ai une forte conviction qu'avec cette société et tous ces élèves, nous pourrions atteindre des résultats meilleurs", a-t-elle conclu.

### GESTION DES PHARMACIES D'OFFICINE

#### Des infractions constatées

La chaîne 3 de la Radio algérienne s'intéresse, ce dimanche, aux opérations de contrôles des activités des pharmacies, dont elle annonce qu'au sein de certaines parmi elles ont été constatées des infractions « à la réglementation en vigueur ».

Dans une enquête consacrée au sujet et citant quelques unes de ces infractions elle fait état de l'absence sur le lieu de leur travail des propriétaires d'officines, remplacées par des employés « non qualifiés », tout comme elle évoque la vente de médicaments « périmés », les demandeurs de médicaments « payant les conséquences des erreurs commises ». Des suites de ces situations, elle signale que plusieurs propriétaires de pharmacies ont fait l'objet d'avertissements et que d'autres ont été sanctionnés alors, qu'indique-t-elle, l'Ordre national des pharmaciens réclame l'application d'un statut de pharmacien assistant.

Pour Lotfi Ben Bahmed, président de l'Ordre national des pharmaciens, la présence de pharmaciens assistants pourrait pallier l'absence d'un propriétaire de pharmacie. « C'est, explique-t-il, un système qui existe dans de nombreux pays dans le monde et qui tarde à se mettre en place » en Algérie.

L'enquête relève qu'un « nombre important » de pharmacies d'officine ne respectent pas la réglementation, leurs propriétaires étant « souvent » absents sur les lieux de travail et se faisant remplacer par de simples « vendeurs », les demandeurs de médicaments « payant les conséquences des erreurs commises ».

Approché, Hamid, le propriétaire d'une pharmacie du centre de la capitale, explique qu'il ne peut être continuellement présent dans son commerce parce qu'appelé à d'autres obligations comme se déplacer auprès d'une banque ou de la CNAS, « laquelle, dit-il, exige sa présence ».

Pour Omar Berrejouane, inspecteur général au ministère de la Santé, l'absence d'un pharmacien titulaire dans son officine constitue une infraction « grave » présentant « un grand risque » pour les citoyens demandeurs de traitement.

Celui-ci n'en déclare pas moins qu'un travail sera effectué avec tous les représentants des officines, un travail destiné à réunir toutes les conditions afin que soit normalisé et réglé le fonctionnement des officines.

LES TRAVAUX ACHEVÉS 0 65%

# La Grande mosquée d'Alger réceptionnée dans les délais

*Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune a indiqué samedi que le gros œuvre de la Grande mosquée d'Alger est achevé à 65%, estimant qu'elle sera réceptionnée "dans les délais impartis", soit en septembre 2016.*

Lors d'une visite d'inspection au chantier, le ministre a constaté que la cadence des travaux a augmenté depuis quelque mois et que "le gros œuvre est achevé à 65%".

"Ce projet est complexe", a indiqué le ministre qui a demandé à l'entreprise chinoise chargée de la réalisation (CSCEC) de la Grande mosquée d'Alger de maintenir la cadence actuelle des travaux, en constatant une hausse significative de coulage du béton, qui est passé de 12.000 m<sup>3</sup> à 15.000 m<sup>3</sup>.

"C'est ainsi qu'on peut rattraper le retard de 18 mois enregistré par le projet", a-t-il ajouté pour achever dans les délais les travaux de construction de Djamaa El-Djazaïr, doté d'une salle de prière de plus de 20.000 m<sup>2</sup> pouvant accueillir jusqu'à 120.000 fidèles.

Le ministre a par ailleurs souligné que cette infrastructure sera dotée de sa propre centrale

électrique et son approvisionnement en eau pour être autonome.

Le ministre a relevé également que les ouvriers commencent à préparer la pose des charpentes au niveau de la coupole de la salle des prières alors que les autres parties du projet comme la bibliothèque et Dar El Quran sont à des stades divers d'avancement à commencer par les travaux de ferrailage et de coffrage. Au niveau du minaret, haut de 270 m, 44 m ont été réalisés et le reste sera réalisé en charpente métallique.

Le projet a démarré après la signature officielle, le 28 février 2012, du marché entre l'Agence nationale de réalisation et de gestion de Djamaa El-Djazaïr (Anargema) et l'entreprise CSCEC pour le réaliser en trois ans et demi contre un financement de plus de 100 milliards de DA (environ 1 milliard d'euros). S'étendant sur plus de 20 hectares, la Grande mosquée d'Alger compte douze bâtiments



Abdelmadjid Tebboune

indépendants dont une salle de prière, une esplanade et un minaret d'une hauteur de 270 m, une bibliothèque (2.000 places), un centre culturel, une Maison du Coran (300 places), un musée d'art et d'histoire islamiques, un parking de 6.000 véhicules, des bâtiments administratifs, ainsi que des

espaces réservés à la restauration.

Par ailleurs, M. Tebboune a affirmé que les souscripteurs au projet AADL 2001/2002 ainsi que les souscripteurs pour les logements promotionnels publics (LPP) recevront leurs préaffectations à partir de décembre prochain.

MOBILIS, AUTOROUTE EST-OUEST

## Amélioration et densification de son réseau sur l'autoroute Est-Ouest

L'opérateur public de téléphonie mobile "Mobilis" a annoncé samedi, dans un communiqué, l'amélioration et la densification de son réseau sur l'autoroute Est-Ouest par la "mise en air" de nouveaux sites pour sa couverture réseau.

Il s'agit des sites de Bordj Bou Arreridj, desservant le tronçon allant entre la commune d'El Yachir et Hammam El Biban, en

plus du lancement de travaux d'optimisation de haute technicité, "nécessaires pour intégrer les derniers sites déployés récemment sur d'autres régions, en confirmant ainsi la distinction de Mobilis par sa couverture réseau, la plus étendue à travers le territoire national", a précisé la même source.

"Ces dernières mises en air de sites de couverture, ont été opérées dans des délais records, en réponse à l'engagement tenu par

la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Houada Imane Feraoum, lors de sa dernière visite dans la wilaya", a souligné le communiqué "La ministre avait promis lors de l'intervention en direct sur une émission de la radio locale, d'apporter les améliorations nécessaires pour garantir une couverture de qualité du réseau Mobilis", a ajouté la même source. L'opérateur de téléphonie mobile a insisté, à

ce propos, sur la "disponibilité" de ses produits, offres et services au niveau des relais autoroutiers déjà opérationnels, "apportant ainsi un confort et un accompagnement commercial aux voyageurs". "A travers cette présence technique et commerciale, Mobilis confirme son engagement d'être toujours proche de ses clients pour leur offrir un service de haute qualité", a conclu le communiqué.

L'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL TARDE À VENIR À IBOUDRARENE

## Promesses, rien que des promesses !!!!

PAR IDIR AMMOUR

Le gaz de ville demeure depuis un bon bout de temps, une préoccupation majeure pour les habitants de la commune Iboudrarene, relevant de la daïra d'Ath Yenni. En effet, les villages de ladite commune sont toujours dépourvus de gaz de ville. Les habitants commencent déjà à s'inquiéter et à douter, quant au retard de la programmation du lancement des travaux de raccordement des foyers en gaz de ville de la dite région. Et pourtant, ce projet en question a été plutôt inscrit et programmé. Ce retard accumulé depuis belle lurette laissera entendre quelque chose qui ne va plus : y a-t-il peut-être une sorte de révision sur ce programme, ou un abandon définitif de ce projet ? Et pourtant, les services compétents de la Sonelgaz

ont déjà entamé, depuis fort longtemps, l'opération de recensement des foyers, dont les habitants ont souffert et demeurent toujours à souffrir le pire et le mal de l'éloignement et de l'isolement. Cette absence de communication réelle entre les citoyens et les instances administratives étatiques crée un manque de confiance et de crédibilité entre les deux parties et laisse planer le doute et la rumeur qui ne servent à rien. Une situation qui rend le quotidien des habitants de cette localité, de plus en plus difficile. Ces derniers espèrent voir que les promesses données par les autorités compétentes voient le jour. Car, cette situation qui n'arrange personne, tarde à connaître un épilogue à même de permettre son achèvement. A l'approche de la saison hivernale, les habitants de ladite commune, s'impacientent de plus en plus et

qui estiment que "cette prestation est non seulement indispensable mais vitale. La disponibilité à temps aurait permis l'économie de tant de souffrances et de deniers dont les montants des dépenses inattendues auraient été salutaires surtout pour une commune aussi dépourvue que la nôtre". Rencontrés sur les lieux, ces villageois, n'ont pas manqué de nous exprimer leur grogne face à cette situation qui perdure depuis déjà un bon bout de temps, malgré les démarches entreprises auprès des services concernés. Face à cet état du fait déplorable, ils interpellent vivement les services concernés pour le raccordement de leurs foyers au réseau de gaz de ville ou de village, comme ils le veulent, peu importe sa nomination, l'essentiel qu'il y ait le gaz !!!!

I.A.

SONELGAZ EL-BAYADH

## Plus de 126 millions DA de créances

PAR RACIM NIDAL

Le montant des créances détenues par la société de distribution de l'électricité et du gaz (filiale de Sonelgaz) d'El-Bayadh auprès de ses clients a dépassé les 126 millions DA, a-t-on appris dimanche auprès des responsables locaux du secteur. Ces créances sont dues en majorité aux entreprises et administrations publiques avec un taux de près de 59% du montant global des créances, et les clients ordinaires avec 34%, suivis des entreprises de réalisation cumulant 7% des

dettes de consommation électrique, a relevé le directeur de la distribution à la Sonelgaz. Omar Abdelmoghith Bey a précisé que les collectivités locales cumulent une dette de consommation atteignant 39,5 millions DA, soit 54% des créances de la société de distribution, alors que l'entreprise de l'algérienne des eaux (ADE) est redevable de 12,16 millions DA, soit 16%. D'autres créances sont détenues auprès des secteurs de la santé, de l'enseignement supérieur et d'autres organismes. La Société de distribu-

tion d'El-Bayadh, relevant de la société de distribution de l'ouest (filiale de Sonelgaz), a proposé à ses clients, dans le but de recouvrer ses créances, un échéancier de paiement avant de recourir, le cas échéant, à la coupure et à la voie de justice, selon le même responsable. Cette stratégie, a-t-il expliqué, a permis en 2014 de réduire de plus de 18,5 millions DA le volume de ses créances sur sa clientèle, par rapport à l'année l'ayant précédé.

R.N.

### ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 19 morts et 79 blessés durant les dernières 48H

Dix-neuf (19) personnes sont mortes et 79 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 48 heures, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile.

Par ailleurs, 12 cas de noyade ont été enregistrés par les mêmes services durant la même période au niveau des plages dans les wilayas de Mostaganem (5 cas), Jijel (2), Oran (1), Tipaza (1), Tizi Ouzou (1), Boumerdès (1) et Tlemcen (1), ajoute la même source.

La Protection civile signale également 6 autres cas de noyade dans des réserves d'eaux, marres d'eaux et retenues collinaires à Béchar, Tlemcen, Aïn Defla, Tيارت, El Oued et Sidi Bel Abbès. Les unités de la protection sont intervenues, en outre, pour l'extinction de 61 incendies de forêts, 8 incendies de botes de foin, et 5 incendies d'arbres fruitiers.

R.N.

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE

# Signature à Moscou d'un procès-verbal sur les relations économiques

La 7<sup>e</sup> session de la commission de coopération économique, commerciale, scientifique et technique algéro-russe, tenue les 30 et 31 juillet à Moscou, a été sanctionnée par la signature d'un procès-verbal renforçant les relations bilatérales, a indiqué le ministère des Finances.

PAR RIADH EL-HADI

La réunion a été co-présidée par le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, et par le ministre russe de l'Énergie, Alexandre Novak.

Placée sous le signe de la consolidation des relations bilatérales et de l'amorce du partenariat entre les secteurs économiques, cette session "traduit la volonté commune des deux pays de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale, à la lumière des orientations politiques des plus hautes autorités des deux pays", indique le communiqué du ministère des Finances.



Elle a été, de ce point de vue, l'occasion pour faire le point sur l'état d'avancement de la coopération bilatérale et la finalisation d'un certain nombre d'instruments devant enrichir le cadre juridique régissant les relations entre l'Algérie et la Russie. Le procès-verbal signé englobe plusieurs recommandations multisectionnelles visant le développement et le raffermissement des relations bilatérales, selon le communiqué. Les deux parties ont, ainsi, convenu de la programmation de

plusieurs réunions de groupes de travail dans les domaines notamment des finances, des banques, de l'énergie, des ressources en eau et du transport maritime. En marge de cette session, les représentants de l'entreprise publique Ferroviail et le groupe russe Uralgonzavod ont signé un accord de partenariat. Par ailleurs, M. Benkhalfa a eu des entretiens avec le ministre russe de l'Énergie, au cours desquels il a insisté sur la nécessité d'élargir la coopération

institutionnelle intersectorielle, de fixer les échéances pour la réalisation des différentes actions convenues et de travailler ensemble pour valoriser les ressources pétrolières et gazières dans l'intérêt du développement des deux pays.

M. Benkhalfa a également rappelé le rôle que doivent jouer le conseil d'affaires algéro-russe et les comités et groupes de travail sectoriels.

R. E.

GISEMENTS DE PÉTROLE

## Entrée en production de deux nouveaux sites à Hassi-Messaoud

Les deux gisements de Bir Sebaa et de Bir Msana (Hassi Messaoud) sont entrés en production samedi, permettant de renforcer la production pétrolière de l'Algérie avec un apport supplémentaire cumulé de 32.000 barils/jour dans une première phase. Ces deux gisements ont été mis en service par le ministre de l'Énergie, Salah Khebri, en présence du P-DG de Sonatrach, Amine Mazouzi, et les représentants des partenaires étrangers dans ces gisements.

Le gisement de Bir Sebaa (à 150 km au nord-est de Hassi Messaoud) assure une production initiale de 20.000 barils/j avant de passer à 40.000 barils/j à l'horizon 2019, sachant que ses réserves sont de l'ordre de 758 millions de barils dont 25 % sont récupérables.

Il est opéré par l'association composée de Sonatrach, qui

intervient à hauteur de 25 %, contre 35 % pour la compagnie thaïlandaise PTTEP et 40 % pour le groupe vietnamien Petrovietnam. Le groupement algéro-vietnamo-thaïlandais Bir Sebaa a achevé les travaux d'exploration en 2008 et a signé, en 2011, un contrat avec le consortium japonais Japanese Gas Corporation (JGC) and JGC Algeria SPA pour réaliser les installations industrielles de traitement de pétrole, de pipelines d'expédition de pétrole et de gaz ainsi qu'une base industrielle sur le champ de Bir Sebaa. Les investissements consentis pour le développement de ce gisement sont estimés à près d'un milliard de dollars, explique-t-on. Pour ce qui concerne le gisement de Bir Msana (à 300 km à l'est de Hassi Messaoud), il assure une production de 12.000 barils/j avec des réserves prouvées estimées à hauteur 144 mil-

lions de barils et un taux de récupération de 39%. Il est opéré par l'association qui regroupe Sonatrach (25%), la compagnie malaisienne Petronas (35%) et l'Espagnole Cepsa (40%). Le projet Bir Msana, qui comprend également une base-vie et une ligne électrique de haute tension (60 KV), a été réalisé par le groupement sud-coréen Hyundai pour un coût d'environ 160 millions de dollars. La production provenant de ces deux gisements mitoyens est acheminée par un réseau de pipelines construit par Kahrif vers Haoud El Hamra.

A rappeler que dans le cadre de son quota au sein de l'Opep, la production pétrolière de l'Algérie est plafonnée à 1,2 million de barils par jour depuis décembre 2008.

R. E.

CONTRÔLE DES IMPORTATIONS

## Création d'une cellule pour un meilleur suivi aux frontières

Une cellule chargée d'engager une réflexion approfondie pour la mise à niveau du dispositif juridique et organisationnel régissant le contrôle aux frontières a été mise en place sur instruction du ministre du Commerce, Bakhti Belaïb. Cette décision a été prise lors d'une séance de travail, tenue jeudi dernier à Alger, regroupant M. Belaïb avec les chefs d'inspection du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes aux frontières, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère du Commerce.

Cette réunion a été consacrée à l'évaluation de l'activité du contrôle aux frontières

et à l'examen des conditions de travail dans lesquelles exercent ces agents contrôleurs. A cette occasion, M. Belaïb a donné des orientations pour une prise en charge efficiente du contrôle des produits importés, selon la même source.

Dans ce sens, il a mis l'accent, notamment, sur les différentes questions liées à la protection de la santé, à la sécurité des consommateurs ainsi qu'à la lutte contre le phénomène de la contrefaçon, tout en insistant sur le fait que des mesures appropriées doivent être développées pour assurer une réelle protection des consommateurs. Par ailleurs, il a appelé les services



de contrôle aux frontières à réserver un traitement diligent aux dossiers présentés par les opérateurs et se mobiliser davan-

tage pour la protection de l'économie nationale, précise le communiqué.

R. E.

DJELFA

## Formation de la Protection civile pour la gestion du Hadj

Des ateliers de formation autour du plan opérationnel de la Protection civile pour la gestion du Hadj (saison 2015) se tiennent depuis mercredi dernier dans la wilaya de Djelfa.

Le Directeur des fonctionnaires et de la formation à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), Bensalem Mahfoudh, a présidé à l'ouverture des travaux de cette rencontre, organisée au siège de l'Unité principale de ce corps constitué, au profit de 200 agents qui prendront part à la Mission algérienne du Hadj, composée de 800 encadreurs.

L'objectif assigné à ces ateliers, dont les travaux s'étaleront sur deux jours, est de mettre en avant les différentes missions du dispositif d'encadrement du Hadj, qui portent principalement sur l'accueil, l'assistance et l'organisation des déplacements, et de l'orientation des pèlerins algériens, a indiqué, à l'APS, M. Bensalem.

Pour cette saison, a-t-il ajouté, en plus des missions habituelles assurées par le dispositif d'encadrement, deux encadreurs du détachement de la Protection civile feront partie de la mission et seront également chargés d'accueillir les pèlerins à l'aéroport et de leur prise charge sur les lieux d'hébergement et de pèlerinage.

S'agissant de ces ateliers de formation, le chargé de communication à la DGPC, le lieutenant Nassim Bernaoui, a indiqué qu'ils constituent une occasion pour rappeler les "nobles missions" des encadreurs de la Protection civile qui feront partie de la mission d'encadrement des pèlerins algériens et pour la mise en place d'un plan opérationnel pour une bonne organisation de l'encadrement sur le terrain.

De son côté, le directeur de la Protection civile à Djelfa, le lieutenant-colonel Amichi Hakim, qui sera à la tête du détachement de la Protection civile qui prendra part à la Mission Hadj 2015, a indiqué que, durant ces ateliers organisés en application des instructions du directeur général de la Protection civile Mustapha El Habiri, des recommandations seront données pour réussir la mission de la Protection civile dans le dispositif d'encadrement.

Ces ateliers ont été également une occasion pour faire bénéficier les encadreurs de la Protection civile de l'opération de vaccination en prévision de leur déplacement.

Pour leur part, le mufti de la wilaya de Djelfa et le doyen des imams qui ont pris part à cette rencontre, ont appelé les futurs pèlerins à faire preuve de discipline pour la réussite de la mission du Hadj.

APS

TIZI-OUZOU, COUPURES D'EAU

# Surconsommation et problèmes de distribution



*Les perturbations dans la distribution d'eau potable, relevées ces dernières semaines dans la wilaya de Tizi Ouzou sont principalement induites par une surconsommation d'eau et à des actes de sabotage, a indiqué, mercredi dernier, le directeur de l'Unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE), Berzouk Ammar, soulignant que la canicule qui sévit depuis le mois de Ramadhan, pousse les gens à utiliser une plus grande quantité d'eau qu'en temps normal.*

PAR BOUZIANE MEHDI

"Nous enregistrons quotidiennement des pics de consommations et nous n'arrivons pas à satisfaire cette surconsommation", a expliqué le même responsable à

l'APS, soulignant ces coupures d'eau ne sont pas dues à un problème de production. Par ailleurs, il a déploré l'incivisme de certains citoyens qui gaspillent l'eau plutôt de l'utiliser de manière rationnelle durant la saison chaude afin de préserver cette ressource.

En effet, il est en courant de rencontrer à Tizi-Ouzou des personnes qui "arrosent à jet d'eau" des trottoirs voire même la chaussée sous prétexte de réduire la poussière devant son domicile ou son magasin, où encore pour une éphémère quête de fraîcheur.

Selon l'APS, Berzouk Ammar regrette que des actes de sabotage sont aussi relevés sur les installations de l'ADE dans certaines localités de la wilaya, telle l'ouverture, par des citoyens, des vannes de vidange, ce qui engendre des perturbations dans la distribution d'eau potable.

Les problèmes de chutes de tension sur le réseau électrique auxquels la Société de distribution du centre (SDC) de gaz et d'électricité tente de mettre un terme par un important programme de réalisation d'un total de 240 postes transformateurs, la nature du relief accidenté de la wilaya dont le territoire est à 80 % montagneux et en raison de quoi "les villages et quartiers situés en hauts sont défavorisés par rapport à ceux

se trouvant plus bas, d'où le recours à une réorganisation de la distribution, afin de permettre à tous les villageois d'avoir de l'eau", a indiqué M. Berzouk à l'APS, précisant que les chutes de tension, induites, elles aussi, par une surconsommation énergétique durant cette période de canicule, sont à l'origine des perturbations dans l'alimentation en eau potable enregistrées mardi dans la commune de Boukhalfa qui a été la plus touchée.

Le même responsable a également fait état d'un manque de moyens humains et matériels susceptibles d'aider à améliorer la distribution, ajoutant que les autorités compétentes ont été saisies à propos de cette contrainte en vu de sa prise en charge afin d'améliorer la gestion des 7.000 km de réseau d'adduction et de distribution de la wilaya. Touchant plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou y compris le chef-lieu, ces perturbations dans l'alimentation en eau potable sont à l'origine de la montée au créneau de citoyens à travers certaines localités les plus touchées telles que Bouzguène, un des points noirs de la wilaya, en matière d'alimentation en eau potable pour réclamer l'amélioration de la dotation de leurs localités.

B. M.

MEDEA, FORTES CHALEURS

## Ruée vers les plans d'eau

Une ruée vers les plans d'eau disséminés à travers la wilaya de Médéa et ses environs est constatée en cette période de fortes chaleurs où chutes d'eau, bassins naturels et retenues collinaires sont pris d'assaut par des nuées de jeunes et d'enfants en quête de fraîcheur. En dépit de leur dangerosité, ces plans d'eau, destinés à un autre usage que la baignade, fourmillent d'enfants et d'adolescents qui parcourent, chaque jour, des kilomètres pour y faire trottette.

Fuyant la canicule qui sévit depuis plusieurs jours, ces adolescents ont pris possession de ces lieux, autrefois désertés, pour les transformer en site de baignade, dont "l'ambiance" n'a rien à envier à celle qui prévaut sur les plages. Faute d'infrastructures aquatiques susceptibles de remplacer l'effet procuré par la mer, nombreux sont les citoyens qui se rabattent sur ces plans d'eau, devenus un palliatif à la grande bleue pour ces citoyens qui ne peuvent, pour diverses raisons, se permettre un séjour en

bord de mer. Les chutes et les cascades, éparpillées de part et d'autre des "gorges de la Chiffa", deviennent ainsi le lieu de prédilection de ces grappes de jeunes et d'enfants, dont l'agitation fait penser à l'ambiance qui règne d'habitude sur les plages. Les mêmes réflexes sont reproduits, ici, malgré la nature des sites. Concours de plongée, exhibitions nautiques et tests d'apnée font partie du quotidien de ces baigneurs qui se donnent à "cœur joie" à ces démonstrations, sous le regard admiratif des usagers de la route nationale n°1, attirés par ce spectacle inhabituel qui se joue sur les rives de l'Oued Chiffa. Retenues collinaires et petits barrages perdent, l'espace d'une saison, leurs fonctions originelles pour devenir des "défouloirs" pour les habitants des localités dépourvues d'espaces de loisirs et de repos.

Le rush constaté au niveau de ces plans d'eau n'a rien à envier à l'affluence que connaissent, ces jours-ci, les plages des villes côtières. Ces plans d'eau, en dépit du

risque qu'ils représentent, sont littéralement pris d'assaut, dès les premières heures de la journée par des jeunes, chassés de leurs villes et villages par les rayons agressifs du soleil. Ces coins de fraîcheur attirent également une population adulte. Des groupes de familles commencent, depuis quelques années, à faire leur apparition sur les abords de l'Oued Chiffa, mais aussi, sur les rives de certains barrages de la région, en l'occurrence Ladrat, dans la commune de Sidi-Naâmane, à l'est de Médéa, et Ghrib, à la limite entre la wilaya de Médéa et Ain-Defla.

Ces deux sites se transforment, en fin d'après-midi surtout, en lieux de villégiature pour ces familles qui viennent se ressourcer et profiter du paysage. Les Pique-niques et les barbecues organisés sur place ajoutent un touche particulière à l'ambiance, déjà bon enfant, créée par une foule de gamins qui s'agitent dans tous les sens, heureux de se retrouver en plein nature.

APS

SKIKDA, CANICULE

# Les plages prises d'assaut par les estivants



## ORAN Camps d'été pour 5.500 enfants

Les centres de vacances et de loisirs d'Oran ont accueilli 5.500 enfants, dont ceux des travailleurs du sud du pays, de familles nécessiteuses et des orphelins dans le cadre du programme des camps d'été de 2015, a indiqué la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya.

Quelque 1.500 enfants des wilayas de Tindouf, Nâama, Ouargla, Souk-Ahras et Tiaret ont bénéficié de ce programme lancé la mi-Ramadhan dans le cadre de l'accord signé entre les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Cette opération, dirigée par l'Agence nationale de promotion de jeunes, prévoit l'accueil d'un total de 7.000 enfants des wilayas du Sud pour leur permettre de passer un séjour au bord de la mer à Oran. Le programme des camps d'été, qui se poursuivra jusqu'au 2 septembre prochain, enregistre une hausse du nombre de bénéficiaires de 20% par rapport à la saison écoulée, selon la DJS. Pour garantir la réussite de cette opération, 15 centres de vacances et de loisirs sont soumis au contrôle périodique par une commission de wilaya ainsi qu'une commission relevant du ministère de tutelle qui veillent au respect des lois en vigueur dans ce domaine, notamment celles concernant l'hygiène, la santé et l'alimentation. Par conséquent, la direction précitée n'a enregistré aucun problème au niveau de ces centres depuis le lancement de la saison des camps d'été. **APS**

*Ces derniers jours, la canicule a provoqué un rush sans précédent d'estivants sur les plages de Skikda, notamment celles de Larbi Ben-M'hidi Filfila et de la corniche, a observé l'APS jeudi dernier en milieu de journée.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**D**ésirant "piquer une tête" pour échapper un tant soit peu à la chaleur insupportable, les estivants viennent, seuls ou en famille, qui des wilayas voisines, qui en voiture, qui en autobus, voire, parfois, en camionnette, le tout est de passer une journée entre sable et mer, selon l'APS, qui souligne que la plage de Larbi-Ben-M'hidi, de loin la plus prisée par les

vacanciers des wilayas de Constantine, Mila, Sétif et Bordj Bou-Arréridj, et noire de monde et ne laisse apparaître, sur toute sa largeur, que des parasols par milliers. Cette plage de 10 km de long a été fréquentée, durant la saison estivale de 2014, par plus de 1,2 million d'estivants, selon les statistiques de la Protection civile qui y ont installé 11 postes de surveillance.

La pollution a certes entamé la réputation de cette plage très étendue et au sable doré mais, visiblement, pas son taux de fréquentation, remarque Samia Chaoui, 47 ans originaire de Skikda, qui a confié à l'APS qu'elle continue de s'y rendre "par habitude mais aussi parce qu'elle demeure la meilleure plage de la wilaya".

Quant aux jeunes fuyant la pollution de la ville et le bruit des voitures, la destination préférée est la plage La Carrière qui se trouve à l'ouest de Stora. Au bout d'une petite demie-heure de marche, le long d'une piste rocailleuse sur le flanc du mont Stora, les jeunes baigneurs ont vite fait d'oublier leur pénible randonnée en descendant, au bout d'un ultime détour, des paysages proprement saisissants.

**B. M.**

## BENI SAF, ECOLE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE Clôture de l'année pédagogique avec les honneurs

L'Ecole de formation aux techniques de pêche et d'aquaculture (EFTPA) de Beni Saf a été honorée récemment pour ses efforts de formation, a indiqué, mercredi dernier, sa directrice. Cet établissement a été félicité par le ministère de tutelle pour ses activités de formation de courtes durées destinées à diverses couches professionnelles et sociales, allant dans le sens de l'encouragement de l'aquaculture, a indiqué Meniri Mouffok Souad à l'APS. A l'occasion de la cérémonie de clôture de l'année pédagogique 2014-2015, l'engagement de l'EFTPA au soutien de l'aquaculture conformément aux orientations du ministère de tutelle a été mis en relief, a-t-elle ajouté. L'école de pêche de Beni Saf

s'est investie également dans le cadre du programme "Aqua-pêche 2020", en encourageant la formation en pisciculture intégrée destinée aux agriculteurs et l'élevage en bassins. Ainsi, la dernière année pédagogique a été marquée, selon cette responsable, par la formation de deux promotions de 40 personnes chacune en pisciculture, 11 en élevage en bassins (aquarologie), outre les quatre promotions de 50 fellahs en pisciculture intégrée.

"Nous avons relevé un intérêt particulier des fellahs à ces formations qui leur permettent d'avoir des poissons d'eau douce et également d'irriguer leurs terres à partir de bassins contenant des fertilisants et engrais naturels", a souligné Mme Meniri

## TLEMCCEN Accord pour la création d'une pépinière de qualité

La première édition du Salon national des espaces verts qui se poursuit au Centre des arts et expositions de Tlemcen a été marquée par la signature d'un accord pour la création, l'an prochain au chef-lieu de wilaya, d'une pépinière de qualité, ont indiqué, jeudi dernier, ses initiateurs.

Cet accord a été signé entre le directeur de l'entreprise de gestion d'espaces verts à travers le pays et le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Tlemcen au centre des arts et expositions à haï (quartier) Koudia de Tlemcen.

La future pépinière permettra de fournir des plantes, des arbustes décoratifs et des fleurs pour orner les espaces verts et les terrains vagues, a indiqué Zoheir Moussaoui, directeur de l'entreprise précitée.

Il a signalé que la gestion des espaces verts est soumise à des règles et bénéficie de l'intérêt continu de spécialistes qui veillent à leur protection contre la dégradation et à leur entretien permanent. Ce salon, auquel prennent part la conservation des forêts, le parc national de Tlemcen, des pépiniéristes locaux et d'autres issus des wilayas du pays, ainsi que des représentants d'associations versées dans la protection de l'environnement, vise à instaurer une culture écologique et verte, à mettre en valeur ce créneau qui évolue de manière spectaculaire en Algérie et à le valoriser pour attirer des jeunes promoteurs désirant investir dans les pépinières.

Organisée du 23 juillet au 6 août prochain par l'entreprise de gestion des espaces verts et le centre des arts et expositions de Tlemcen, cette manifestation comporte divers stands exposant quelque 500 espèces de plantes décoratives, d'arbustes d'ornement et des fleurs, outre des équipements motorisés indispensables dans le travail des pépiniéristes et l'aménagement des jardins et des espaces verts.

Mouffok. L'EFTPA a formé, par ailleurs, une nouvelle promotion composée de 30 patrons côtiers de Beni Saf et 14 pisciculteurs intégrés d'Oran qui ont reçu leurs diplômes des mains des responsables de l'école ayant encadré, durant l'année 2014/2015, pas moins de 927 candidats toutes formations confondues et dont 673 sont déjà diplômés.

Parmi les pisciculteurs d'Oran, il y a lieu de relever ceux chargés de gérer la future ferme pédagogique de Misserghine au niveau du CFP, a indiqué la directrice de l'école, précisant qu'ils relèvent de l'Office du tourisme de Misserghine.

## COLOMBIE

**11 militaires tués dans un accident d'avion**

Onze militaires (bien 11) sont morts dans l'accident d'un appareil des forces aériennes en Colombie, ont indiqué vendredi les Forces aériennes colombiennes (Fac). "Vendredi soir, un Casa 235 de transport s'est abîmé dans la zone de Las Palomas, municipalité d'Agustin Codazzi dans le département de Cesar, avec 11 personnes à bord", selon un communiqué des Fac, qui a évoqué une panne de moteur. La zone de Las Palomas se trouve à quelque 780 km au nord-est de Bogota. Le président Juan Manuel Santos avait annoncé plus tôt le crash, mais en parlant de 12 militaires morts. "Nous déplorons un terrible accident d'un avion Casa dans lequel ont péri douze héros des forces aériennes de Colombie."

## SYRIE, ATTAQUE RATÉE

**5 rebelles tués sur une base de l'armée**

Au moins 25 rebelles ont été tués alors qu'ils tentaient d'attaquer une base militaire de fortune de l'armée syrienne à la périphérie ouest de la ville d'Alep, dans le nord de la Syrie, a rapporté une ONG samedi. Les forces gouvernementales ont, elles, perdu neuf hommes dans les combats déclenchés à la suite d'un assaut lancé par plusieurs groupes rebelles vendredi soir, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Trois commandants figurent parmi les 25 rebelles tués, selon la même source. L'agence officielle syrienne Sana a, elle, rapporté "qu'un nombre de terroristes avaient été tués et blessés" par les forces gouvernementales dans l'ouest de la ville d'Alep. L'OSDH, ONG basée en Grande-Bretagne et disposant d'un large réseau de sources à travers la Syrie, fait état de combats sporadiques samedi matin à la périphérie ouest de la ville et de raids de l'armée de l'air ainsi que des tirs de roquettes des rebelles sur les forces loyalistes. Alep, divisée depuis la mi-2012, était avant le début de la guerre en 2011 la capitale économique du pays. Le 3 juillet, les rebelles ont lancé une offensive d'envergure à l'ouest d'Alep, capturant, notamment, un important centre militaire du régime et se rapprochant des quartiers tenus par l'armée. Ces assauts ont, cependant, été pour la plupart repoussés, même si les rebelles mènent toujours des opérations sporadiques dans le secteur. Ailleurs, l'OSDH rapporte que le groupe extrémiste sunnite Etat islamique (EI) a ordonné aux fournisseurs d'accès à internet dans la localité de Boukamal, qu'il contrôle dans l'est de la province de Deir Ezzor, d'arrêter l'approvisionnement de wifi privé. En juillet, il avait interdit l'accès à internet dans son fief syrien de Raqa, forçant les habitants et même ses combattants à se rendre dans les cybercafés où ils peuvent être contrôlés. Ces interdictions sont visiblement destinées à imposer un black-out sur ce qui se passe sur place mais elles visent aussi les possibles déserteurs étrangers de l'organisation, estime l'ONG.

Agence

## TERRITOIRES PALESTINIENS

**Nouvelles échauffourées après une journée meurtrière**

*Des échauffourées entre Palestiniens et armée et colons israéliens secouaient samedi la Cisjordanie occupée au lendemain d'une journée meurtrière marquée par la mort de trois jeunes Palestiniens, dont un bébé brûlé vif par des extrémistes juifs.*

Le nouveau cycle de violences a été déclenché vendredi à l'aube, lorsque des hommes masqués ont lancé des cocktails Molotov par la fenêtre de la maison de la famille Dawabcheh, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Aussitôt, la petite habitation a été réduite à un tas de cendres, de même qu'une maison voisine —vide au moment de l'attaque. Ali, 18 mois, est mort brûlé vif, et aujourd'hui, ses deux parents, Saad et Riham, et son frère, Ahmed, quatre ans, se débattent entre la vie et la mort.

Saad Dawabcheh, brûlé au troisième degré sur 90% de son corps, est dans "un état critique", a indiqué à l'AFP l'hôpital de Beer-Sheva, dans le sud d'Israël. Quant à son épouse et à son fils, ils sont "dans un état très grave et leur vie est en danger", selon l'hôpital Tel Hashomer de Tel-Aviv, contacté par l'AFP.

**"Terroristes juifs"**

Cette attaque, menée par des "terroristes juifs", selon les mots d'une rare dureté de la part des autorités israéliennes, est la dernière d'une longue liste de représailles menées par l'extrême droite israélienne et les colons. Mercredi, Israël détruisait deux maisons en construction dans la colonie de Bet-El, près de Ramallah mais annonçait en construire "immédiatement" 300 autres. Deux jours plus tard, la maison des Dawabcheh était attaquée et les assaillants recouvraient les murs d'une étoile de David et de slogans évoquant la "vengeance" et le "prix à payer", le label utilisé par ces activistes. A chaque mesure qu'ils estiment les léser, ils s'en prennent à des Palestiniens, des Arabes israéliens, des lieux de culte chrétiens et musulmans et



parfois même à l'armée israélienne dans les Territoires occupés.

La plupart de ces attaques sont restées impunies et c'est là la raison pour laquelle elles se poursuivent, assurent, unanimes, militants des droits de l'Homme, Palestiniens et communauté internationale. Mais vendredi, face à la consternation devant les images du petit corps emmailloté dans un drapeau palestinien, les dirigeants israéliens, le Premier ministre Benjamin Netanyahu en tête, ont tous dénoncé un acte "terroriste". M. Netanyahu ainsi que le président Reuven Rivlin ont, fait exceptionnel, rendu visite à Riham et Ahmed Dawabcheh. Le Premier ministre a même appelé le président palestinien Mahmoud Abbas pour lui assurer que justice serait faite.

"Je doute, a répondu M. Abbas, qu'Israël mette en oeuvre une véritable justice", et c'est pour cela que les Palestiniens doivent remettre samedi un dossier à la Cour pénale internationale (CPI) contenant les éléments sur ce nouveau "crime de guerre" d'Israël, selon eux.

**Consternation en Israël**

Vendredi, journée traditionnelle de mobilisation, les manifestations ont tourné aux cortèges funéraires en hommage au bébé devenu symbole de la violence des colons —responsables selon l'Autorité palestinienne de 11.000 attaques ces 10 dernières années. Ces défilés ont ensuite dégénéré en affrontements avec les forces israéliennes.

Un adolescent palestinien, touché par une balle de l'armée dans le camp de réfugiés de Jalazoune, qui borde Ramallah, a succombé dans la nuit. Samedi après-midi, des centaines de Palestiniens ont accompagné le corps de Laïth Khaldi, 16 ans, jusqu'au cimetière.

Dans la nuit, une dizaine de Palestiniens ont été légèrement blessés dans des échauffourées à Jérusalem-Est, occupée et annexée par Israël, selon l'agence palestinienne. Et samedi, colons et Palestiniens s'affrontaient dans un village du nord de la Cisjordanie.

R. I./Agence

## ACCIDENT D'AVION EN GRANDE-BRETAGNE

**Des membres de la famille ben Laden tués**

Des membres de la famille d'Oussama ben Laden figurent parmi les victimes du crash d'un avion d'affaires privé en Grande-Bretagne, a indiqué, samedi, l'ambassade d'Arabie saoudite à Londres.

Quatre personnes sont mortes après que l'appareil, un Phenom 300 du constructeur Embraer, s'est écrasé sur un site de vente de voitures aux enchères, en tentant de se poser sur l'aéroport de Blackbushe, une soixantaine de km au sud-ouest de Londres. Selon la police locale, le pilote et trois passagers sont morts, et il n'y a pas de blessés au sol. L'ambassadeur saoudien en Grande-Bretagne a, dans un message posté sur le compte twitter de l'ambassade, "présenté ses condoléances aux fils du défunt Mohammed ben Laden et leurs proches après le grave accident d'un

avion transportant des membres de la famille survenu à l'aéroport de Blackbushe".

Le message ne précise pas les identités des victimes et l'ambassade, contactée au téléphone, n'a pas souhaité en dire plus.

Selon une source proche de la famille ben Laden interrogée par l'AFP en Arabie saoudite, les victimes sont "Raja Hashim, la belle-mère d'Oussama ben Laden, une sœur de ce dernier, Sanaa, et son époux, Zuhair Hashem, ainsi que le pilote, un Jordanien". Raja Hashim est la mère de Saad ben Laden, un demi-frère d'Oussama ben Laden, a précisé cette source.

L'ambassade saoudienne a également assuré dans son message qu'elle allait travailler avec les autorités britanniques pour enquêter sur ce crash et pour rapatrier les

corps en Arabie saoudite.

Le père d'Oussama ben Laden, Mohamed, était un magnat de la construction dont la nombreuse descendance constitue une famille en vue, aux vastes intérêts économiques.

Mohammed ben Laden lui-même est décédé dans un accident d'avion en Arabie saoudite en 1967. Son fils Oussama, chef de l'organisation islamiste radicale al-Qaïda, a été tué par les forces spéciales américaines au Pakistan en 2011.

Selon l'autorité de l'aviation civile saoudienne, l'avion était enregistré dans ce pays. La BBC a de son côté rapporté que l'appareil avait décollé de l'aéroport italien de Milan Malpensa.

Agence

# MIDI

## ÉCONOMIE

Quelle compatibilité ?

# L'Omc et Les licences d'importation



- 1- La notion de licence selon les règles de l'OMC
- 2- La réponse du gouvernement
- 3- L'expérience de l'adhésion de la Russie à l'OMC
4. L'impact de l'adhésion à l'OMC pour l'Algérie

Page 12



INFRASTRUCTURES EN ALGÉRIE

## Les enseignements du rapport de la Banque mondiale

*Le rapport montre clairement que les déficiences observées dans son processus budgétaire et les goulets d'étranglement institutionnels ont systématiquement entraîné une mauvaise exécution des programmes d'investissement entre 2000 et 2007.*

Page 14

## QUELLE COMPATIBILITÉ ?

## L'Omc et Les licences d'importation

## 1- La notion de licence selon les règles de l'OMC

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Les licences d'importation peuvent être définies comme étant des procédures administratives qui exigent, comme condition préalable à l'importation de marchandises, la présentation à l'organe administratif compétent d'une demande ou d'autres documents (distincts des documents requis aux fins douaniers). Les procédures de licences automatiques ne doivent pas être administrées de façon à exercer des effets de restriction sur les importations et aucune discrimination ne doit être faite entre les personnes ou entités demandant des licences automatiques. Toutes les personnes remplissant les conditions légales prescrites devraient pouvoir, dans des conditions d'égalité, demander et obtenir des licences d'importation. On entend par licences d'importation non automatiques les licences d'importation qui ne répondent pas à la définition des licences d'importation automatiques (article 3:1). Les licences non automatiques ne doivent pas exercer, sur le commerce d'importation, des effets de restriction ou de distorsion s'ajoutant à ceux que causera l'introduction de la restriction, et doivent correspondre, quant à leur champ d'application et à leur durée, à la mesure qu'elles servent à mettre en œuvre (article 3:2). L'article VIII du GATT (intitulé Redevances et formalités se rapportant à l'importation et à l'exportation) traite des procédures de licences d'importation de manière non spécifique. Le paragraphe 1 c) établi, en ce qui concerne les formalités, une obligation générale aux termes de laquelle les Membres reconnaissent la nécessité de réduire au minimum les effets et la complexité des formalités d'importation et d'exportation et de réduire et de simplifier les exigences en matière de documents requis à l'importation et à l'exportation. Le paragraphe 2 fait obligation à chaque Membre "d'examiner l'application de ses lois et règlements compte tenu des dispositions du présent article" à la demande d'un autre Membre. Le paragraphe 3 fait interdiction aux Membres d'imposer "des pénalités sévères pour de légères infractions à la réglementation ou à la procédure douanières". L'article X fait obligation aux Membres de publier dans les moindres délais les lois, règlements et décisions judiciaires et administratives d'application générale, y compris celles visant les prescriptions relatives à l'importation ou à l'exportation et de les appliquer d'une manière uniforme, impartiale et raisonnable. Le Code du Tokyo Round intitulé Accord relatif aux

procédures en matière de licences d'importation était l'un des accords visant les mesures non tarifaires conclus au cours des négociations commerciales multilatérales tenues entre 1973 et 1979. Ce code est entré en vigueur le 1er janvier 1980 avec pour objectif d'empêcher que les procédures en matière de licences d'importation n'entraient indûment le commerce international. En tant qu'accord distinct, ce code n'était contraignant que pour les seuls pays qui l'avaient signé et ratifié. Au cours du Cycle d'Uruguay il a été révisé pour renforcer les disciplines relatives à la transparence et aux notifications. L'Accord révisé est entré en vigueur le 1er janvier 1995, il a force obligatoire pour tous les membres de l'OMC. Ainsi, les membres doivent appliquer les procédures de licences d'importation avec neutralité et les administrer de manière juste et équitable (article 1:3). Les demandes ne doivent pas être refusées en raison d'erreurs mineures dans la documentation ou faire l'objet de fortes pénalités en cas d'omissions ou d'erreurs dans les documents ou dans les procédures qui sont manifestement dénuées de toute intention frauduleuse ou ne constituent pas une négligence grave (article 1:7). Les marchandises importées sous licence ne doivent pas être refusées en raison d'écart mineurs en valeur, en quantité ou en poids par rapport aux chiffres indiqués sur la licence attribuables à des raisons compatibles avec une pratique commerciale normale (article 1:8).

## 2- La réponse du gouvernement

Le ministre du Commerce n'a pas su bien communiquer et la réponse du gouvernement qu'il m'a adressée, me semble être plus claire et confirme aux règles de l'OMC, réponse que je résume en six points :

•a.-La liberté du commerce et de l'industriel est le fondement de la politique économique et commerciale du gouvernement algérien, consacrée par l'ensemble des dispositions de la législation algérienne

•b.-Dans ce cadre, cette législation à l'instar de ce qui est prévu par les législations de plusieurs pays à économie ouverte en Europe et ailleurs, la possibilité de recourir dans des cas précis et prédfinies, période de transition, afin de mettre à niveau l'appareil productif, aux licences d'importation ou d'exportation neutres dans leur application et administrées de manière juste et équitable, pour gérer des exceptions à cette liberté du commerce et ce en conformité aux règles de l'OMC.

•c.-C'est dans ce cadre que le gouvernement a élaboré un projet d'amendement de l'ordonnance 03-04 du 19 juillet 2003



relatif aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises, les amendements devant permettre de mettre à niveau la législation conformément aux règles d'une économie ouverte.

•d.-A la différence du régime restrictif de licences appliqué auparavant en matière d'importation, ces prochaines licences sont définies comme des procédures administratives dans les règles de l'OMC et visent à assurer une meilleure qualité et sécurité des produits afin de préserver la santé humaine, animale et végétale.

•e.-Enfin référence aux règles de l'OMC, dont les textes stipulent que les licences d'importation sont des procédures administratives exigeantes, comme condition préalable à l'importation de marchandises, la présentation à l'organe administratif compétent d'une demande qui est distincte des documents requis aux fins douaniers, le gouvernement précise que ce genre de licence n'entraîne pas une restriction ou une distorsion des importations et que le contrôle fait par l'administration ne concerne que les aspects de la qualité et de la conformité et non pas les aspects commerciaux, à veiller sur la loyauté des transactions commerciales, et ce, que ce soit entre la communauté des commerçants

eux-mêmes lorsqu'il font leurs échanges ou entre le détaillant et le consommateur alors que l'ancien régime avait pour but la répartition d'un montant de devises sur des importateurs" (fin de la correspondance).

•f.-Il y a lieu d'éviter tout malentendu : les propos du premier ministre Abdelmalek Sellal qui lors de son voyage en France et récemment aux USA a demandé officiellement la compréhension pour aider l'Algérie à adhérer à l'OMC, s'étant engagé à ce que l'Algérie réalise des réformes en faveur d'une économie ouverte, devant favoriser une économie productive hors hydrocarbures, ont été retirés de leur contexte. Il n'a jamais affirmé que l'Algérie n'adhérerait pas à l'OMC (adhésion contenue dans le programme du président de la République), mais que cette adhésion ne peut se faire au détriment des intérêts supérieurs de l'Algérie. Dans ce contexte, à l'instar de la Russie qui a bénéficié des Accords de Doha prévoyant une période de transition pour les pays du tiers monde, l'expérience de la Russie qui a bien négocié son adhésion peut être utile à l'Algérie.

## 3- L'expérience de l'adhésion de la Russie à l'OMC

Rappelons en nous en tenant aux pays

en voie de développement, après des poids lourds du continent Afrique, le Nigeria et l'Afrique du Sud, ou de petits pays comme le Tchad, le Niger, le Togo, l'Angola, le Bénin, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Ghana, des pays du Maghreb, le Maroc et la Tunisie, la majorité des pays arabes pétroliers dont le dernier en date est l'Arabie Saoudite, sans compter la majorité des pays de l'Amérique du Sud dont le Brésil, le Venezuela, le Chili, la Bolivie, le Pérou, le Mexique, Cuba, en Asie avec l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Vietnam, la Corée du Sud et la Chine, cette dernière ayant adhéré à l'OMC en 2001, sans oublier la Turquie, voilà un autre fondateur du communisme qui adhère à l'OMC, la Russie, adhésion ayant été approuvée le 15 décembre 2011 par le groupe de travail ad hoc de l'OMC. L'organisation va avec ce nouveau membre de poids couvrir désormais 98% du commerce mondial, contre 94% précédemment. Pour accéder à l'OMC, la Russie a conclu 30 accords bilatéraux pour l'accès aux marchés des services, et 57 pour l'accès des biens. Concernant l'aspect multilatéral, Moscou a accepté d'abaisser le seuil de ses tarifs à 7,3 %, contre 10 % actuellement. La Russie a aussi accepté de limiter ses subventions agricoles à 9 milliards de dollars en

2012, et de les réduire progressivement à 4,4 milliards d'ici 2018. Sur le plan des télécoms, la Russie a accepté que le seuil de 49% maximum de capitaux étrangers soit supprimé 4 ans après son accession à l'OMC. Sur le plan bancaire, les banques étrangères pourront librement ouvrir des filiales en Russie, mais ne pourront pas représenter plus de 50% du système bancaire suisse. Par ailleurs, à partir du jour de l'accèsion, les importations d'alcool, et de produits pharmaceutiques ne seront plus soumises à des licences d'importation. La Russie s'est aussi engagée à pratiquer des tarifs commerciaux "normaux", pour le gaz naturel. Pour les responsables russes et notamment, le négociateur en chef russe, M. Maxim Medvedkovo, concernant la crise actuelle et la mondialisation, il vaut mieux d'essayer de changer les institutions financières et économiques mondiales de l'intérieur, plutôt que d'être mis de côté. Toujours selon les autorités russes, devenir membre de l'OMC signifie pour les Russes qu'ils pourront bientôt acheter des machines-outils et les biens durables qu'ils importent, à des prix bien moins élevés qu'auparavant. 45% des importations russes sont des machines et des biens durables. L'adhésion de la Russie à l'OMC va lui permettre d'exporter

plus de produits qu'avant. Son industrie sidérurgique notamment ne sera plus sujette aux quotas imposés aux exportateurs non membres de l'OMC. De plus, les barrières douanières vont disparaître sur 700 catégories de produits, ce qui va faire baisser les taxes à l'importation de 10 à 7 %.

## 4. L'impact de l'adhésion à l'OMC pour l'Algérie

Quant à l'Algérie, elle est observatrice à l'organisation OMC depuis 1987 c'est-à-dire depuis bientôt 27 ans et cet accord a des incidences stratégiques sur le devenir tant de l'économie que de la société algérienne. Nous aurons l'interdiction du recours à la "dualité des prix" pour les ressources naturelles ; l'élimination générale des restrictions quantitatives au commerce (à l'import et à l'export) ; les normes de qualité pour protéger la santé tant des hommes que des animaux (règles sanitaires et phytosanitaires) ; obligation d'observer les règles de protection de l'environnement dans l'usage de l'énergie pétrolière ; les accords environnementaux conçus, certes, en dehors de l'OMC, ont été intégrés dans les préoccupations de l'OMC lorsque cet aspect nuit au bon développement du commerce ; des mesures concernant la liberté des mouvements de capitaux (transfert de profits) ; la propriété intellectuelle dont la protection est une condition essentielle afin de lutter contre le piratage et donc, l'intégration de la sphère informelle dominante intimement liée à la logique rentière en Algérie qui contrôle 40% de la masse monétaire en circulation et plus de 65% des segments de produits de première nécessité au niveau du marché intérieur. Tant les accords avec l'Union européenne que ceux de l'OMC, prévoient de développer les échanges en mettant en place les conditions de la libéralisation progressive des échanges de biens, de services et de capitaux. Tous les monopoles d'Etat devront être ajustés progressivement de manière à ce qu'il n'existe plus de discrimination en ce qui concerne les conditions d'approvisionnement et de commercialisation des marchandises entre les ressortissants des Etats membres. Ces accords devraient donc faire passer les industries algériennes du statut d'industries protégées à des industries totalement ouvertes à la concurrence internationale avec la suppression totale des obstacles tarifaires et non tarifaires, posant d'énormes défis aux entreprises algériennes. L'Algérie a demandé officiellement la demande de révision de l'Accord d'association avec l'Union européenne pour les tarifs douaniers, avec un report jusqu'en 2020 au lieu de

2017. Mais est-ce que trois ans suffiront pour avoir des entreprises publiques ou privées compétitives en termes de coût-qualité ? L'adhésion ou pas à l'OMC dépendra grandement des rapports de forces internes (donc politiques) et surtout d'une réelle volonté de clarification de la trajectoire future d'une libéralisation maîtrisée de l'économie algérienne pour une efficacité économique couplée avec une profonde justice sociale évitant cette concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière et donc une lutte efficace contre la corruption qui prend des proportions dangereuses. Ceci n'est pas une question de lois déjà nombreuses mais de pratiques sociales renvoyant à l'urgence d'une gouvernance renouvelée. Pour avoir un impact positif sur l'économie algérienne (ce qu'elle perd à court terme elle le gagnera à moyen terme) ne pouvant s'isoler des nouvelles mutations mondiales, la nouvelle politique économique algérienne devra mieux articuler le jeu du marché et l'action de l'Etat fondamental en tant que régulateur dans son rôle d'encadrement macroéconomique et macrosocial, au sein d'un espace équilibré et solidaire, le lorsque cet aspect nuit au bon développement du commerce ; des mesures concernant la liberté des mouvements de capitaux (transfert de profits) ; la propriété intellectuelle dont la protection est une condition essentielle afin de lutter contre le piratage et donc, l'intégration de la sphère informelle dominante intimement liée à la logique rentière en Algérie qui contrôle 40% de la masse monétaire en circulation et plus de 65% des segments de produits de première nécessité au niveau du marché intérieur. Tant les accords avec l'Union européenne que ceux de l'OMC, prévoient de développer les échanges en mettant en place les conditions de la libéralisation progressive des échanges de biens, de services et de capitaux. Tous les monopoles d'Etat devront être ajustés progressivement de manière à ce qu'il n'existe plus de discrimination en ce qui concerne les conditions d'approvisionnement et de commercialisation des marchandises entre les ressortissants des Etats membres. Ces accords devraient donc faire passer les industries algériennes du statut d'industries protégées à des industries totalement ouvertes à la concurrence internationale avec la suppression totale des obstacles tarifaires et non tarifaires, posant d'énormes défis aux entreprises algériennes. L'Algérie a demandé officiellement la demande de révision de l'Accord d'association avec l'Union européenne pour les tarifs douaniers, avec un report jusqu'en 2020 au lieu de

A. M.

INFRASTRUCTURES EN ALGÉRIE

# Les enseignements du rapport de la Banque mondiale

1.-Le rapport montre clairement que les déficiences observées dans son processus budgétaire et les goulets d'étranglement institutionnels ont systématiquement entraîné une mauvaise exécution des programmes d'investissement entre 2000 et 2007. Toutes ces insuffisances aboutissent à une mauvaise programmation, à la surestimation des dépenses et à de longs retards dans l'exécution des projets. Parmi les carences importantes observées, on peut citer : l'existence d'un décalage entre la planification budgétaire et les priorités sectorielles ; l'absence d'interventions efficaces dues à un morcellement du budget résultant de la séparation entre le budget d'investissement et le budget de fonctionnement (récurrent) ; des passifs éventuels potentiellement importants, des écarts considérables entre les budgets d'investissement approuvés et les budgets exécutés ; et des longs retards et des surcoûts pendant l'exécution des projets, ce qui témoigne de la faiblesse de la capacité d'exécution des organismes d'exécution. Pour la formulation, l'Algérie utilise un système de classification obsolète. Concernant l'exécution, la lenteur dans l'exécution ne s'explique pas par un rationnement de la trésorerie, mais est due à la lourdeur des procédures lourdes qui empêchent la clôture rapide de la période de fin d'exercice pour l'arrêt du budget. L'enquête, "Évaluation et plan d'action", du FMI et la Banque mondiale



montre que l'Algérie ne respecte que 5 des 16 principaux critères de référence. Le FMI et la Banque mondiale considèrent que le système de gestion budgétaire d'un pays a besoin d'être considérablement amélioré si moins de 7 des critères de référence sont remplis. La performance de l'Algérie est particulièrement mauvaise à toutes les différentes étapes de la formulation, de l'exécution du budget, de l'établissement de rapports et de la passation des marchés. Les importations (plus particulièrement celles liées aux projets dans les secteurs du transport et des travaux publics) augmenteront plus rapidement que les exportations, une analyse des coûts démontrant que les projets sélectionnés dans le cadre du PSRE sont extrêmement coûteux. Les trois dernières conclu-

sions tirées de l'évaluation à mi-parcours du PSRE font référence au contenu stratégique limité des projets retenus, la faible qualité des projets et les difficultés institutionnelles dans l'exécution et les carences en matière d'analyse des coûts. La qualité extrêmement faible des projets et de graves carences institutionnelles expliquent largement la mauvaise exécution des projets.

2.- Le rapport souligne avec force que de très importants dépassements de budget ont été constatés au niveau de différents projets. De nombreuses décisions de projet ne sont pas fondées sur des analyses socio-économiques. Ni les ministères d'exécution ni le ministère des Finances n'ont suffisamment de capacités techniques pour superviser la qualité de ces études, se

bornant au contrôle financier effectué par le ministère des Finances, le suivi technique (ou physique) exercé par les entités d'exécution étant inconnu ou au mieux insuffisant. Les résultats des projets et programmes ne font pas l'objet d'un suivi régulier. Il n'existe aucune évaluation a posteriori permettant de comparer ce qui était prévu avec ce qui a été réalisé et encore moins de comparer le coût-avantage ou l'efficacité avec la situation réelle. Pourtant, le non respect de normes minimales - dans l'analyse du ratio coûts-avantages, rentabilité sociale et profils des projets - a de graves conséquences en termes de ressources gaspillées, de duplication des activités et de problèmes de passations de marchés. Le système algérien des investissements publics com-

porte plusieurs lacunes. Premièrement, les coûts des projets sont importants. Deuxièmement, la préparation technique du personnel d'exécution et la qualité des projets sont généralement faibles et inégales, les projets contribuant ainsi faiblement à l'atteinte des objectifs stratégiques sectoriels. Troisièmement, de nombreuses faiblesses trouvent leur origine dans l'urgence qui accompagne la préparation de projet à cette échelle - non des moindres, la myriade de demandes spécifiques auxquelles les projets sont supposés répondre et le chevauchement des responsabilités entre les diverses autorités et parties prenantes (25 commissions ministérielles et 48 commissions de wilaya dans le cas du PSRE). Dans ce rapport, il est clairement explicité que les enjeux institutionnels et de gouvernance contribuent aussi largement à limiter la réussite, en particulier dans les domaines de la santé et l'eau et surtout dans l'éducation et le transport, pour ce rapport. Cela renvoie à la faiblesse des réformes institutionnelles et micro-économiques, bien que les réformes macro-économiques soient relativement satisfaisantes mais éphémères, l'Algérie possédant l'une des économies les moins diversifiées parmi les pays à revenu intermédiaire et les pays producteurs de pétrole.

A. M.

(\* ) Professeur des universités, expert international en management stratégique.

BACHIR MESSAITFA, EX-SECRETARE D'ETAT, CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES

## "L'Algérie doit s'ouvrir sur les marchés internationaux"

La situation économique a été passée en revue hier par l'ancien secrétaire d'Etat, chargé de la prospective et des statistiques, M. Messaitfa à l'occasion du forum du journal *El Hiwar*. Economiste reconnu, l'ex-membre du gouvernement de Sellal a plaidé pour une série de mesures qui doivent, selon lui, « booster notre économie, éviter une grave crise économique et amorcer avec assurance l'avenir de l'après la rente pétrolière. Il n'a pas omis à ce sujet de rappeler l'impératif de penser dès aujourd'hui à une alternative économique autre que les hydrocarbures et affirmé que ces derniers « ne sont pas les seules ressources naturelles du pays ». Il dira que « l'Algérie détient un formidable potentiel qui a besoin d'être exploité » et rappellera que l'épuisement de nos réserves pétrolières est pour bientôt. « Les prévisions des spécialistes parlent d'un délai de 10 ans, c'est demain, donc il faut faire vite et songer à d'autres solutions surtout que la croissance démographique est en hausse. Il est vital de libérer les initiatives pour un investissement meilleur. Il faut en finir avec



la bureaucratie qui freine les investissements », a-t-il affirmé. L'ex-secrétaire d'Etat, chargé de la prospective et des statistiques a ainsi appelé à l'équilibre de l'ensemble des secteurs économiques et relevé l'importance « de donner plus

d'importance à d'autres secteurs » pourtant réputés pour être salvateurs à toute économie. Il citera « l'agriculture qui ne représente malheureusement que 8 % de la valeur ajoutée et les services qui représentent 5 % » pendant que le secteur du bâti-

ment des travaux publics est à hauteur de 38 % de la valeur ajoutée, « ce qui induit un déséquilibre flagrant et pénalisant pour notre économie ». Messaitfa a déclaré que « le pari de notre pays est de voir son économie prendre son envol au plus tard en 2019, ensuite de faire de l'Algérie un pays émergent à horizon 2030 et enfin le dernier défi avoir une grande croissance en 2050 ». Mais avant d'arriver à ce stade, il faut d'abord penser à surmonter cette crise et à dépasser cette période sans encombre. Messaitfa a recommandé par ailleurs l'ouverture de notre économie sur les marchés internationaux mais sans qu'elle soit, a-t-il averti, d'une manière anarchique. « Il faut que tout soit étudié », a-t-il déclaré. Il a cité aussi parmi les clés de la réussite la stabilité macro-économique et aussi la nécessité « d'assurer une économie polyvalente où tous les secteurs doivent être mis sur un même pied d'égalité pour créer la richesse ». « Croyez-moi, si on parvient à rassembler ces idées, l'espoir renaitra certainement », a-t-il indiqué.

S. B.

LÉGENDE DE LA COUNTRY

# Décès de Lynn Anderson

La chanteuse américaine de country, Lynn Anderson, connue pour son célèbre titre "Rose Garden" récompensé par un Grammy Award, est décédée à l'âge de 67 ans, ont annoncé samedi les médias américains.

Succombée à un arrêt cardiaque à l'hôpital Vanderbilt à Nashville (Tennessee), "Lynn est désormais en train d'éclorre dans le jardin de roses de Dieu", a déclaré la chanteuse Dolly Parton, en référence au titre de la chanson "Rose Garden" qui fit sa célébrité. "Elle va nous manquer et nous nous rappellerons d'elle avec tendresse", a-t-elle ajouté. Des fans ont également pleuré la mort de l'artiste sur sa page Facebook. "Au revoir Lynn Anderson. Je passe beaucoup de bons moments à l'écouter", a écrit l'un d'eux. *I Never Promised You a Rose Garden*, titre mondialement connu et récompensé par un Grammy Award, est resté classé numéro 1 des meilleures ventes de vinyles de country par une artiste féminine au début des années 70, avant d'être détrôné en 1997 par Shania Twain. *Cry, How Can I Unlove You*, ou encore *Keep Me in Mind* avaient également connu un succès considérable au cours de la carrière de Lynn Anderson, qui a duré une quarantaine d'années. Née le 26 septembre 1947 à Grand Forks, Lynn Anderson, est la fille des compositeurs country Casey et Liz Anderson. Elle montre un intérêt pour le chant à partir de l'âge de 6 ans, mais se fait remarquer plutôt dans le domaine de l'équitation. Elle gagne un total de 700 trophées dont le "California Horse Show Queen" en 1966. Pendant sa jeunesse, elle se produit régulièrement sur un programme de télévision local, Country Caravan. En 1965, elle travaille comme secrétaire dans la station de radio KROY à Sacramento. Quand *All My Friends* (Are Gonna Be Strangers), une des compositions de sa mère, interprétée par Merle Haggard devient un succès du Top 10, elle l'aidera à signer chez RCA Records. Pendant que Lynn accompagne sa mère à Nashville, elle participe à un casting informel dans l'hôtel qui les héberge en compagnie des stars Merle Haggard et Freddie Hart. Parmi les personnes présentes, Slim Williamson, directeur de Chart Records, découvre les talents de la jeune chanteuse et l'invite à enregistrer sous son label en 1966. Ainsi sort son premier single, *For Better or for Worse*, un duo avec Jerry Lane qui ne marquera pas les esprits. Elle enregistre ensuite le single *Ride, Ride*, qui lui se classera dans le Country Top 40. Elle enchaînera avec un autre succès *If I Kiss You* (Will



You Go Away) l'année suivante. Le single se classera à la cinquième place du Billboard Country Chart. Sur cette lancée, sort *Promises, Promises* qui intègre également le Top 5. À partir de 1967, Lynn Anderson devient une intervenante régulière de l'émission *The Lawrence Welk Show*. En 1968, Anderson se marie avec le compositeur et producteur Glenn Sutton, qui participera à ses projets et écrira de nombreux singles pour elle dans les années 70. Anderson sortira son plus grand succès, le single *That's a No No* en 1969. Ce dernier sera classé deuxième du Billboard Country Chart. L'album, *Rose Garden* sortira en 1971, et connaîtra un grand succès, récompensé d'une certification RIAA de disque d'or puis disque de platine. Anderson remporte le prix de Meilleure chanteuse de l'Academy of Country Music et de Chanteuse de l'année de la part de la Country Music Association en 1970 et 1971. De plus, elle est récompensée d'un Grammy Award. En 1972, Anderson a trois Top 5 dans les classements country dont une reprise du titre pop des années 50 *Cry*, suivi par *Listen to a Country Song* et *Fool Me*. Ces chansons sont extraites de son album *Listen to a Country Song*. Durant le milieu et la fin des années 70, elle fera plusieurs apparitions à la télévision dans des talk-show et tiendra le rôle de Sue Ann Granger dans un

épisode de *Starsky et Hutch*. Elle fera également plusieurs apparitions dans le *The Tonight Show*. Le succès est de moins en moins présent, en 1980, elle enregistre son dernier album pour Columbia, *Even Cowgirls Get the Blues*, dont deux titres atteindront le Top 30. Elle fera une pause de trois ans sans enregistrements. Après cette coupure, elle réside chez Permian Records en 1983 et revient dans le Top 10 country avec *You're Welcome to Tonight*, un duo qu'elle enregistre avec Gary Morris. En 1992, elle enregistre un nouvel album : *Cowboy's Sweetheart*, sorti chez Laselight Records. Emmylou Harris et Marty Stuart l'accompagnent sur certains titres de cet album. Elle n'enregistrera plus d'autres albums de la décennie, se concentrant sur les tournées et les concerts.

En 1999, elle sera introduite au North American Country Music Association's International Hall of Fame. En 2004, elle enregistre à nouveau un album, après 12 ans ; *The Bluegrass Sessions*, qui comme son nom l'indique reprend un genre bluegrass et où Anderson reprends des succès des années 60 et 70. L'album sera nommé aux Grammy awards dans la catégorie Meilleur album Bluegrass en 2005, aux côtés de l'album *Brand New Strings* de Ricky Skaggs et de *Carrying on* de Ralph Stanley.

CARAVANE CINÉMATOGRAPHIQUE POUR LES HAUTS-PLATEAUX

## Uns soixantaine d'œuvres au menu

Une soixantaine d'œuvres cinématographiques algériennes entre fictions, documentaires et films d'animation seront projetés à partir de samedi dans 13 régions des hauts plateaux, a-t-on appris auprès des organisateurs. Organisée par le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (Cnca), la "Caravane cinéma de l'été" sillonnera les localités des régions concernées avec des ciné bus jusqu'au 30 août.

Un programme de projection sur dix jours est prévu dans les villes de Tébessa, Khenchela, Batna, Oum el bouaghi, Setif, Bordj-Bou-Argeridj, Djelfa, Laghouat, Tissemsilt, Tiaret, M'sila, Saïda et El-Bayadh. Cette caravane prévoit la projection des œuvres produites lors des différentes manifestations culturelles comme "Alger capitale de la culture arabe 2007", le 2<sup>e</sup> "Festival panafricain", "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011" ou encore le cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Les fictions historiques Zabana ! de Saïd Ould Khelifa, Fadhma N'soumer de Belkacem Hadjadj, Ben Boulaid, Krim Belkacem et Lotfi de Ahmed Rachedi ou encore le tout récent *Opération Maillot* de Okacha Touita seront projetées au public.

Les organisateurs prévoient également la projection de fictions algériennes récentes comme *El Wahrani* et *Mascarade* de Lyes Salem, *Le puits* de Lotfi Bouchouchi, *Parfums d'Alger* de Rachid Benhadj, *Crépuscule des ombres* de Mohamed Lakhdar Hamina, ou encore *Révolution* de Tariq Tegia en plus d'une sélection de succès de 1980 et 1990.

Lors de cette caravane plusieurs documentaires seront projetés pour la première fois au public à l'instar de *El hadja lalla Maghnia* de Mustapha Hacini, *Ibn Kholdoun* de Chergui Kharoubi, *Cheikh Mohamed Ibn Abdelkrim El Maghili* de Lâarbi Lekhal ou encore *Tlemcen* et *Béjaïa* relations et cultures du regretté Benamar Bakhti, récemment disparu.

Parallèlement aux cycles "Ciné médina" et "Ciné plage" cette caravane prévoit des projections dans les zones enclavées de chacune des villes concernées.



IL TRANSPORTAIT 400.000 DOLLARS DANS DES... TAIES D'OREILLERS

## Snoop Dogg arrêté en Italie

Le rappeur californien s'est fait arrêté par la police financière italienne alors qu'il embarquait dans son jet privé en possession de 422.000 dollars transportés dans des taies d'oreillers. Les autorités ont saisi la moitié de la somme. La police financière italienne a interpellé, samedi 1er juillet, le célèbre rappeur américain Snoop Dogg avec plus de 400.000 dollars (364 000 euros) en espèces transportés dans des taies d'oreillers à l'aéroport de Lamezia Terme, dans le sud de l'Italie, rapporte la presse locale. Snoop Dogg, de son vrai nom Calvin Broadus, avait participé à deux spectacles dans le sud de l'Italie et avait gagné l'aéroport de Lamezia Terme pour se rendre au Royaume-Uni où il doit participer dimanche au Kendal Calling Festival.

Au cours des contrôles avant que le rappeur n'embarque sur son jet privé, les policiers l'ont vu en possession de deux sacs, deux taies d'oreillers, qui se sont avérées être remplies d'argent, pour un total de 422 000 dollars. En

vertu de la législation italienne en vigueur, interdisant de transporter plus de 10.000 euros en espèces, la police a saisi la moitié de la somme et entamé une enquête.

Le rappeur californien n'a pas protesté, demandant simplement à pouvoir partir le plus rapidement possible pour Londres. Selon l'agence, quatre avocats ont été chargés de suivre cette affaire pour le compte du rappeur qui pourrait se voir restituer l'argent restant après le paiement de l'amende prévue par la loi.

La star du hip-hop, connu pour entretenir une relation particulière avec la marijuana, n'a décidément pas de chances sur le continent européen. La semaine dernière en Suède, il s'était fait brièvement arrêter après avoir donné un concert à Uppsala. Interpellé au cours d'un contrôle routier, le rappeur présentait, selon la presse locale, des signes évidents de consommation de stupéfiants. Après avoir été soumis à un test urinaire, le rappeur a été relâché.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE BOUFARIK  
COMMUNE DE BOUFARIK.

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 de la 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, et après l'avis d'appel d'offre national restreint N°13/2015 parue dans les journaux :

الموافق: le : 07/05/2015

- MIDI LIBRE le : 09/05/2015

Et le bulletin officiel des marchés des opérateurs publics – BOMOP –

Concernant la réalisation de l'opération :

- AMENAGEMENT ET REVETEMENT LOTISSEMENT SOUDANI BOUDJEMAA ET LOGEMENTS EVOLUTIF.

Le président de l'assemblée populaire communal de BOUFARIK, annonce l'octroi provisoire de l'opération suivant le tableau :

ENTREPRISE	MONTANT TTC	DELAI DE REALISATION	OBSERVATION
EURL ETPH CHABNI CENTRE BEN CHABANE BEN KHELIL	28.936.557.00 DA	05 MOIS	MOINS DISANT

Les soumissionnaires ont un délai de dix jours à compter de la première parution date de publication du présent avis d'attribution sur la presse nationale et le BOMOP pour formuler d'éventuels recours.

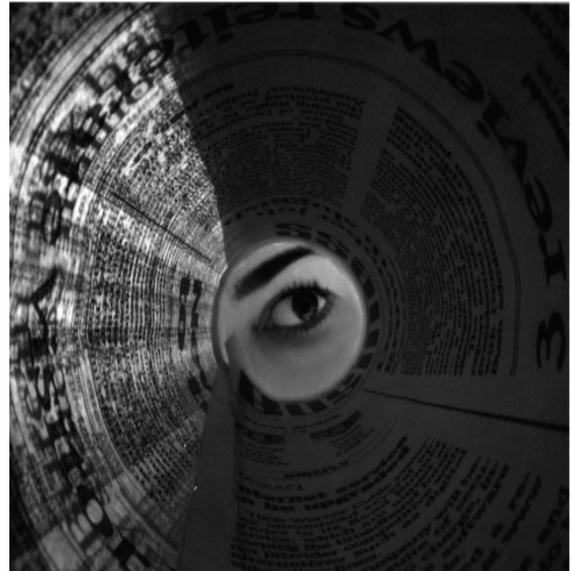
Les soumissionnaires intéressés sont invités de s'approcher du service concerné de l'APC au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Le président de l'assemblée populaire  
Communale de BOUFARIK

Midi Libre n° 2549 - Lundi 3 août 2015 - Anep - 338 670

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

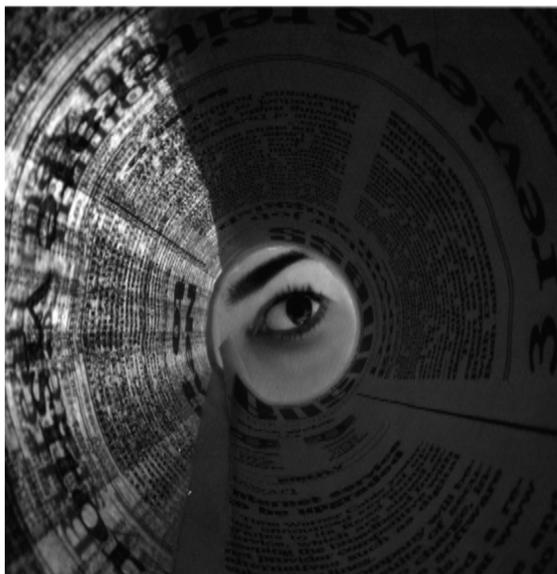


## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

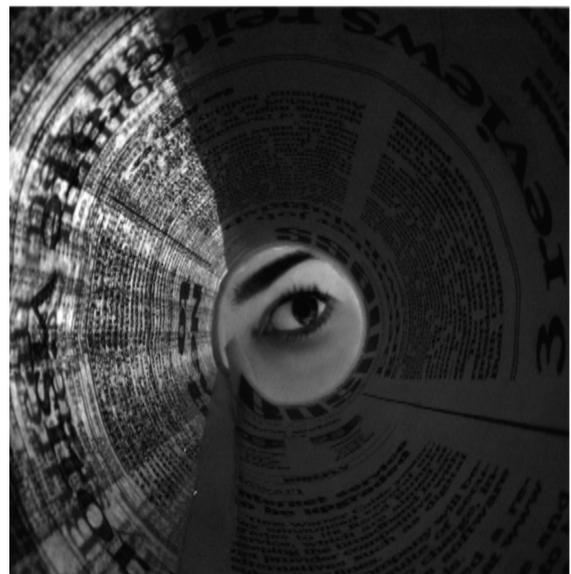


## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

MONDIAUX-2015 DE VOVINAM VIET VO DAO

# L'Algérie termine 2<sup>e</sup> derrière le Vietnam



**La dernière journée de compétition a été marquée par le sacre de l'italien Stephen Maltagliati (Tinh Hao Luong Nghi Kiem Phap) et le Cambodgien Tin Pheap (54-57 kg), qui ont été les seuls athlètes à remporter des titres mondiaux en dehors des athlètes algériens et vietnamiens.**

**L** Algérie avec 15 médailles d'or a terminé à la deuxième place des Championnats du monde de vovinam viet vo dao, derrière le Vietnam avec 19 titres mondiaux, à l'issue de la 3<sup>e</sup> et dernière journée de compétition disputée samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger). Lors de cette dernière journée, les Algériens ont remporté sept médailles d'or,

cinq en argent et quatre en bronze. Au total, l'Algérie comptabilise 33 médailles (15 or, 12 argent et 6 bronze). Les sept médailles d'or algériennes décrochées samedi ont été remportées par Fatma Zohra Boudri dans la catégorie (+65 kg), Lokman Benhala (82-90kg), Oussama Mechegueche (77-82 kg), Sofiane Bouchelouh (+90 kg), Hadjer El Kharraz (Long Ho Quyen), le duo Hamza Zaidi-Salah Rabia (Song Luyen Dao), et l'équipe composée de Bachir Boudjoudjou-Fares Ouahab-Akli Dali en Quyen Dong Doi Nam. La dernière journée de compétition a été marquée par le sacre de l'italien Stephen Maltagliati (Tinh Hao Luong Nghi Kiem Phap) et le Cambodgien Tin Pheap (54-57 kg), qui ont été les seuls athlètes à remporter des titres mondiaux en dehors des athlètes algériens et vietnamiens. Au tableau des médailles, le Vietnam est premier avec 19 médailles d'or, devant l'Algérie avec 15 médailles d'or, alors que l'Italie termine à la troisième marche du podium avec un seul

titre mondial. Le président du comité d'organisation Mohamed Djouadj s'est montré satisfait des résultats obtenus par les athlètes algériens lors de cette 4<sup>e</sup> édition des Mondiaux de vovinam viet vo dao. "Nous avons réussi à atteindre nos objectifs, en atteignant la deuxième place au classement général, et en améliorant notre moisson de médailles par rapport à la dernière édition des Mondiaux", a déclaré Djouadj à l'APS. "Je pense que l'organisation des Mondiaux ont été une grande réussite et j'espère que notre discipline va attirer plus d'adeptes en Algérie", a-t-il ajouté. Avec 37 athlètes, dont 9 filles, l'Algérie a enregistré le taux de participation le plus élevé lors des Mondiaux d'Alger qui ont vu la participation de plus de 200 athlètes. Les pays qui ont participé aux Mondiaux sont le Vietnam, Cambodge, Belarus, Allemagne, Belgique, Italie, Iran, Afghanistan, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, et Algérie (pays organisateur).

## JEUX OLYMPIQUES 2024 Rome et Toronto, futurs adversaires de Paris...

Le président du Comité olympique italien a précisé dimanche les contours de la candidature de Rome pour les Jeux Olympiques d'été de 2024, indiquant qu'aucune épreuve ne serait organisée sur le territoire du Vatican. "Il n'est pas correct d'impliquer le Vatican dans notre candidature", a déclaré Giovanni Malago, en marge de la session du Comité international olympique à Kuala Lumpur. La possibilité d'organiser l'épreuve de tir à l'arc sur la Place Saint-Pierre avait été évoquée. Le président du Comité olympique italien (CONI) a également indiqué que Rome ne prévoyait pas d'organiser un référendum pour consulter sa population sur la candidature mais d'autres moyens seront utilisés pour prendre le pouls de « l'opinion publique ». Rome est l'une des quatre villes, avec Budapest, Hambourg et Paris à avoir déclaré officiellement sa candidature pour les JO 2024, dont la ville hôte sera élue à l'été 2017 à Lima. Après le retrait de Boston, une autre ville américaine, probablement Los Angeles devrait se porter candidate tandis que Toronto (Canada) pourrait aussi se lancer dans la course. Deux candidats nord-américains Le président du Comité olympique canadien, Marcel Aubut, s'est d'ailleurs prononcé dimanche à Kuala Lumpur en faveur d'une candidature de Toronto aux jeux Olympiques d'été 2024 estimant que "le temps est venu pour Toronto d'aller de l'avant". "Après l'énorme succès des Jeux panaméricains, le temps est venu pour Toronto d'aller de l'avant", a déclaré M. Aubut, présent à Kuala Lumpur pour la 128<sup>e</sup> session du Comité international olympique.

### "Pas d'épreuve au Vatican"

Le président du Comité olympique italien a précisé dimanche les contours de la candidature de Rome pour les Jeux Olympiques d'été de 2024, indiquant qu'aucune épreuve ne serait organisée sur le territoire du Vatican. "Il n'est pas correct d'impliquer le Vatican dans notre candidature", a déclaré Giovanni Malago, en marge de la session du Comité international olympique à Kuala Lumpur. La possibilité d'organiser l'épreuve de tir à l'arc sur la Place Saint-Pierre avait été évoquée. Le président du Comité olympique italien (CONI) a également indiqué que Rome ne prévoyait pas d'organiser un référendum pour consulter sa population sur la candidature mais d'autres moyens seront utilisés pour prendre le pouls de "l'opinion publique". Rome est l'une des quatre villes, avec Budapest, Hambourg et Paris à avoir déclaré officiellement sa candidature pour les JO 2024, dont la ville hôte sera élue à l'été 2017 à Lima. Après le retrait de Boston, une autre ville américaine, probablement Los Angeles devrait se porter candidate tandis que Toronto (Canada) pourrait aussi se lancer dans la course. M. Malago a appelé que Rome misait sur un dossier "compact, car c'est un plus", assez proche de celui de 1960, quand Rome avait déjà accueilli les JO. La ville dispose du Stade olympique, qui avait notamment accueilli la finale de la Ligue des champions 2009. L'emblématique Colisée pourrait également être utilisé, le maire de Rome Ignazio Marino ayant proposé d'y procéder à la remise des médailles. Le village olympique pourrait être construit à Torvergata, à proximité de l'une des quatre universités que compte la capitale italienne. Si l'ensemble des épreuves se tiendront à Rome, le tournoi de football sera réparti entre six villes italiennes (dont San Siro à Milan et Turin) mais dont le choix final reviendra à la Fifa. Le site des épreuves de voile est encore à déterminer par la Fédération internationale de voile. Plusieurs sites sont proposés, dont Porto Cervo en Sardaigne, Naples ou encore Venise. Les détails des sites seront révélés dans le dossier de candidature qui sera déposé le 15 septembre prochain au siège du CIO à Lausanne. M. Malago qui a encore rencontré le président du Conseil italien Matteo Renzi, mercredi matin "pour un petit-déjeuner" a assuré qu'il avait "le soutien total du gouvernement et du Président de la République". Rome s'était déjà lancé dans une campagne de candidature pour les JO 2020 avant d'y renoncer en cours de route. Interrogé pour savoir si cela représentait un handicap pour une nouvelle candidature, M. Malago a estimé que "non, je ressens ici beaucoup d'enthousiasme".

## LIGUE 1 DE FOOTBALL, INTERDICTION DE RECRUTEMENT DES JOUEURS ÉTRANGERS

### "La décision n'est pas définitive"

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj, a indiqué, samedi, que la décision d'interdiction de recrutement des joueurs étrangers, prise lors de la dernière réunion du bureau fédéral de la fédération algérienne (FAF), n'était "pas définitive". "La FAF a pris cette décision pour permettre une meilleure réorganisation du recrutement du joueur étranger. Si d'ici au mercato d'hiver, il y aurait une réelle volonté de la part des clubs pour améliorer les conditions d'engagement d'un étranger, la décision sera levée", a affirmé le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition à Radio Algérie internationale (RAI). Le bureau fédéral de la Faf, réuni samedi dernier en session ordinaire, a décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à

partir du prochain mercato (hiver). Cette décision a été prise "compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers", a expliqué le bureau fédéral, qui a déploré aussi dans ce registre "les agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du football peu scrupuleux". Néanmoins, les joueurs disposant d'un contrat pourront jouer jusqu'à la fin de leur engagement avec leur club, a précisé la même source. "Plusieurs conditions devront être réunies désormais pour le recrutement d'un joueur étranger : l'ouverture d'un compte bancaire avec l'accord de la banque centrale pour le transfert d'une partie de son salaire à son pays d'origine, un hébergement digne, et surtout prouver que le

joueur a bel et bien évolué dans l'équipe première de son pays, quitte à nous ramener les fiches techniques des matchs, car nous n'acceptons plus un joueur qui a porté les couleurs des U-17 ou U-20 de son pays", a souligné Kerbadj. Appelé à commenter la dernière manœuvre des clubs qui ont prolongé les contrats de leurs joueurs étrangers après la décision de la FAF, Kerbadj a parlé d'une "grande faute". "Je qualifie de grande faute le fait de prolonger un joueur étranger, sans dire le cas d'un conflit avec son club, saisira la fédération internationale (Fifa) ce qui porterait préjudice et pour l'équipe et pour la FAF", a expliqué le président de la LFP qui a estimé que "la plupart des joueurs étrangers évoluant actuellement en Ligue 1, qui sont au nombre approximatif de 70, n'apportent généralement rien à leurs clubs".



## Offres d'emplois

<p><b>Référence : Emploipartner-1406</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li> <li>D'autre part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li> <li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché.</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information,</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,</li> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées.</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discrétion élevée et intégrité morale</li> </ul> <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li> <li>Dynamique</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger</p> <p><b>Référence : emploipartner- 1409</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li> <li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li> <li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li> <li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li> <li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li> <li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li> <li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li> <li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li> <li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li> <li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li> <li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li> <li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger</p>	<p><b>Référence : emploipartner- 1412</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</b></p> <p><b>Descriptif de poste:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis</li> <li>Commercialiser la prestation transport logistique.</li> <li>Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers)</li> <li>Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...</li> <li>Prospecter, développer et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale</li> <li>Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport</li> <li>Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division</li> <li>Veille permanente de la concurrence au niveau local et national</li> <li>Reporting...</li> </ul> <p><b>Capacités et expérience souhaitées:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum</li> <li>Formation en logistique internationale ou commerce internationale</li> <li>Au minimum 2 ans d'expérience</li> <li>Persévérance, bon relationnel</li> <li>Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.</li> </ul> <p><b>Lieu du travail:</b></p> <p>Alger</p>
<p><b>Référence : emploipartner-1411</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> <li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li> <li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li> <li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li> <li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li> <li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li> <li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li> <li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li> <li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li> <li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li> <li>Gérer les réclamations clients.</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li> <li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <p>Alger</p>	<p><b>Référence : emploipartner-1408</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li> <li>Coordination, suivi et reporting inter-agences de la fonction SIE</li> <li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li> <li>Montage et mise en forme du processus HSE</li> <li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li> <li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li> <li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li> <li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li> <li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li> <li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.</li> <li>Expérience minimale 02 ans</li> </ul>	<p><b>Référence : emploipartner- 1410</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au Responsable HSE</li> <li>Coordinateur des structures de sûreté interne des agences</li> <li>Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales</li> <li>Coordonne les relations de la société de gardiennage</li> <li>Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créneaux</li> <li>Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.</li> <li>Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail</li> <li>S'assurer de la mise en application des mesures de prévention</li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.</li> <li>disponible</li> </ul>	<p><b>Référence : Emploipartner-1404</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</b></p> <p><b>Missions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise</li> <li>Analyse financière régulière.</li> <li>Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise</li> <li>Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe.</li> <li>Suivre les facturations, le recouvrement,</li> <li>Assurer le reporting mensuel/budget,</li> <li>Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,</li> <li>Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,</li> <li>Autoriser le paiement des fournisseurs</li> <li>Suivi de la gestion des stocks</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience requise</li> <li>Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste</li> <li>Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée</li> </ul> <p><b>Diplôme requis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Licence en finances</li> </ul> <p><b>Compétences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)</li> <li>Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)</li> <li>Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques</li> <li>Très bonnes connaissances en finances</li> <li>D'excellentes compétences interpersonnelles</li> <li>Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité</li> <li>Aptitude aux présentations fréquentes</li> <li>Aptitudes à la communication verbale et écrite.</li> <li>Capacités de définir des priorités et respecter les délais</li> <li>Très bon sens de l'organisation.</li> <li>Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement</li> <li>Excellent niveau dans la résolution des problèmes</li> <li>Compétences en informatique</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <p>Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.</p>
<p><b>Comment répondre à nos annonces</b></p> <p><b>Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :</b></p> <p><b>www.emploipartner.com</b>  <b>Tel : 021 680 296/021 687 086</b>  <b>Fax : 021 298 595</b></p>			

## Cuisine

### Quiches à la viande hachée



#### Ingrédients :

1 pâte brisée  
2 tomates râpées  
1 c.à.s de concentré de tomates  
2 c. à s. d'huile d'olive  
Sel, poivre  
Thym selon goût  
Persil haché  
250 g de viande hachée  
100 g de champignon en boîte  
200 g de fromage rouge râpé

#### Préparation :

Préparer la pâte brisée, la laisser reposer 30 minutes. Entre-temps, faire chauffer dans un poêle deux c. à soupe d'huile, ajouter les tomates râpées, le concentré de tomates, sel, poivre, laisser réduire à feu moyen jusqu'à l'évaporation totale d'eau. Ajouter la viande hachée, le persil haché, le thym. Etaler la pâte sur une planche farinée, la couper en petits cercles, déposer chaque cercle sur un moule beurré, marquer bien les bords de la pâte dans le moule, piquer légèrement avec une fourchette. Faire cuire au four à 180°C pendant 20 min. Couvrir chaque pâte brisée d'une c. à café de sauce tomate et viande hachée, ajouter les morceaux de champignon, le fromage rouge râpé. Laisser dorer 15 min

### Cake aux fruits confits



#### Ingrédient :

150 g de fruits confits  
50 g de raisins secs  
1 demi-verre d'eau  
1 citron  
4 œufs  
150 g de beurre  
150 g de sucre  
225 g de farine  
1 sachet de levure

#### Préparation :

Faire gonfler les raisins dans l'eau. Couper les fruits confits en dés sauf les cerises, râper le zeste de citron, les ajouter aux raisins, laisser macérer. Dans une terrine chauffée, battre le sucre et le beurre en pommade, ajouter les œufs un à un en mélangeant à fond chaque fois. Travailler pour obtenir une crème lisse, ajouter la macération, puis la farine tamisée avec la levure. La pâte doit être assez épaisse pour tomber en boule de la spatule. C'est sa consistance qui retiendra les fruits. Chemiser un moule de papier sulfurisé, beurré. Le remplir à moitié, répartir les cerises sur la pâte, remplir le moule. Mettre au four préchauffé à 200°. Au bout de 20 minutes le cake aura monté, baisser le thermostat du four et surveiller la cuisson. Démouler sur une grille.

*Le café fait augmenter la pression artérielle et la fréquence cardiaque.*

*C'est le "coup de fouet" que les étudiants et les sportifs apprécient.*

*Par contre, ces effets sont difficilement quantifiables car ils dépendent de la constitution de la personne concernée et aussi de son habitude, où non, de boire du café.*



On déconseille aux personnes souffrant de troubles cardio-vasculaires d'abuser de ce breuvage... mais là aussi, pas d'unanimité sur la quantité à respecter, même si deux tasses par jour maximum semblent être la recommandation la plus répandue.

#### Pourquoi préfère-t-on prendre le café après un repas ?

Sans doute en raison de ses vertus digestives ! En effet, le café stimule la sécrétion de salive, les sécrétions acides de l'estomac et

les contractions de l'intestin, tout ce qui permet de finir le repas au mieux ! Mais aussi parce qu'il lutte contre l'endormissement, au moment où la sieste paraît si tentante !

#### Est-ce que le café fait maigrir ?

Tout le monde a vu les réclames si tentantes sur des crèmes aminçissantes à la caféine, et bien, ces produits sont plus performants que leurs concurrents sans caféine, mais il s'agit uniquement de caféine en application externe et localisée, donc le bol de café du matin n'aura pas d'action sur vos capitons. S'il n'agit pas sur les graisses, par contre, le café diminue quelque peu l'absorption de certaines vitamines et du fer. Rien à craindre cependant dans le cadre d'une alimentation équilibrée

#### Que disent les études ?

Une foule d'autres études prétendent avoir découvert les effets positifs de la consommation de café sur diverses affections, y compris des pathologies graves.

Si ces études ne démontrent pas formellement les effets positifs du café pour telle ou telle maladie, l'effet positif du café est souvent imputé à la présence remarquable d'anti-oxydants dans le café. Ces anti-oxydants luttent contre les radicaux libres, qui jouent un rôle dans la dégradation des cellules. Bonne nouvelle, ces anti-oxydants se trouvent également dans le déca !

## CONSEILS PRATIQUES

### Comment entretenir ses chaussures...

Plusieurs étapes sont nécessaires pour réussir à bien cirer ses chaussures. Sachez d'abord que le cuir nécessite un entretien régulier et que cette action devra avoir lieu au moins une fois par

#### Première étape :

Il s'agit d'abord de bien les dépoussiérer à l'aide d'une brosse surtout au niveau de la trépointe afin d'avoir des coutures nettes. Il ne faudra jamais cirer ses chaussures sales ou poussiéreuses ce qui enfermerait les salissures sur la peau.

#### Seconde étape :

Elle consiste en l'application d'une crème nourrissante et nettoyante ce qui permettra à la peau de recevoir le cirage. L'objectif est de nourrir en profondeur et de nettoyer et enlever les surépaisseurs de cirage appliquées précédemment ou les éventuelles tâches.

#### Le cirage :

On utilise ensuite un cirage adapté à la couleur du cuir afin de cirer ses chaussures dans les tons. Evitez de les cirer dans un ton plus clair

car au niveau des plis d'aisance, cela a tendance à ressortir.

#### L'utilisation de cire incolore à tendance à ternir

On applique le cirage à l'aide d'une petite brosse qu'on appelle un palot qui permet de bien appliquer le cirage au niveau de la trépointe. Appliqué à la main, l'angle est difficile d'accès et c'est par cet endroit, privé de cirage, que l'eau et l'humidité pénètrent alors. L'application sur le reste de la chaussure peut être poursuivie à la brosse ou au chiffon en décrivant de petits cercles qui permettent de bien faire rentrer la cire dans tous les détails de la chaussure.

Pensez ensuite à laisser sécher quelques instants afin que le brillant prenne plus facilement.



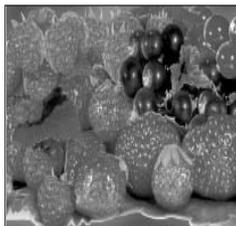
## Trucs et astuces

#### Enlever une tache de chocolat sur du tissu...



Souvent, laver le linge à l'eau froide suffit. Si néanmoins la tache persiste, frottez à l'aide d'un chiffon de coton imbibé de vinaigre blanc et rincez à l'eau tiède.

#### ...tache de fruits rouges...



Appliquez sur la tache un chiffon imbibé de jus de citron, laissez reposer avant de rincer à l'eau claire.

#### ...de sauce...



Diluez la tache à l'eau froide avant de la frotter avec du vinaigre. Vous pouvez ajouter du bicarbonate de soude. Brossez délicatement sans frotter. Laissez reposer avant de rincer à l'eau chaude.

#### ...d'épinards



Frottez les taches avec une demi-pomme de terre crue, ensuite lavez le tissu avec du savon. Rincez abondamment à l'eau tiède.

# Mots Fléchés N°1840

paques de plage vendeuse de sacs	↓	trimerais	↓	types de religions pronom relatif	↓	boquin rigolo	↓	prit fin	↓	détournés du droit chemin	↓	postes avancés	↓
↓		répudiera	↓			en outre	↓	état européen	↓			patron des prêtres	↓
conclusions épaissieur	→									habille	→		
↓								alterne les semis objet de cuisinier	↓	faux brillant	↓		
personne naïve étaleras ton cran	→			concur-rence supportera	→								
↓						plus haut que la vague suit	→			roqnon mauvais cheval	→		
petit véhicule sur rail	↓	plein sauvé du naufrage	→			élimine-ras image sacrée	↓					variante chimique	↓
↓								léger problème ventilent	→			voisine de Dijon coordi-nation	→
côté du soleil levant	↓	quintes-sence	→			pièces à homards rassem-blés	→						sanjs
↓		palperas	↓	animaux artiques jupes de ballet	→					signal de départ genre de mouette	→		
supports de cables normale	→											propulsé signe nordique	→
↓										beau-coup équipes sportives	→		
lacha un vent entiché	→					mollesse suivre à la trace	→						réunion dansante
↓								éteints munis-sais	→				
boucliers de cou-turières	↓	affermit voleur	→			rapport de cercle suis au courant	→			mauvais sulet grandes quantités	→		fourgon d'étalon
↓				met k.o.	→								discerné espace verdo-quant
inquié-teras	↓	séjour de rivière bon dormeur	↓	combattit	→			amoncel-lement aigle des mers	→				terme d'échec paques de canards
↓										vasse de défunt courroux scénique	→		
renvoi	→					sorte de confiture en ma-tière de	→						avant midi
↓												il va len-tement au Brésil	→
saleté	→												
								clé pour Ali Baba	→				

<b>SUDOKU</b>	<b>N°1840</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 1839</b>
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

	5	3	8	4				
		4				8		
1	3			9				
	4			7				2
		8	9		5	6		
7				2				8
		5				3		8
	9					2		
		2	3	6			7	

6	9	7	1	5	2	8	4	3
1	5	3	8	7	4	9	2	6
2	4	8	3	9	6	7	1	5
8	1	9	2	6	3	4	5	7
3	7	2	5	4	9	1	6	8
4	6	5	7	8	1	3	9	2
7	2	4	6	1	8	5	3	9
9	8	6	4	3	5	2	7	1
5	3	1	9	2	7	6	8	4

• M • A • N • A • L • B • G
• CONTREINDIQUER
• RARES • ARBUSTE
• CAVES • CLORE • AL
• LISERE • PETALE
• AIR • RADE • MENA •
• SERVIETTE • EGO
• CASEE • RAINURES
• T • URE • PETRI • S
• KIDNAPPER • NEVE
• OUI • UT • CLE • AU
• ANCRER • REUSSIS
• • TELEVISE • UNE
• CHINEREZ • TARE •
• ALTIER • OTES • M
• PLI • SN • PREDIRA
• ETE • TAIE • ETAT
• FIELDS • CRET • AME
• N • BOIRA • EVIER
• DECOLLETES • RUA
• SOTS • SENTIERS

# Des chercheurs trouvent une formule pour résoudre tous les... sudokus

Deux chercheurs américains sont parvenus à mettre au point un algorithme mathématique qui permet de résoudre tous les sudokus, très rapidement et sans avoir à réfléchir ou observer la grille de chiffres. 5, non... 6 ou 3 ? ou 2 ? Depuis plusieurs années, le sudoku a fait une entrée en force dans les journaux.

**A** lors que ceux-ci publiaient autrefois des mots croisés pour divertir leur lectorat, aujourd'hui, bon nombre d'entre eux ne jurent plus que par ces jeux en forme de grille. Le principe est simple : dans la forme classique, il faut remplir toute la grille en plaçant les chiffres de 1 à 9 de telle manière que deux identiques ne se retrouvent pas sur la même ligne, sur la même colonne ou dans le même carré. Pour cela, il faut partir des symboles déjà inscrits et s'adonner à une série de réflexions et de déductions, permettant de placer au fur et à mesure chaque chiffre. De facile, à moyen puis difficile voire diabolique, il en existe désormais de tous les niveaux. Certains se résolvent ainsi en quelques minutes quand d'autres peuvent prendre plus d'une heure, voire plusieurs. Quand on ne parvient pas à le finir, une seule possibilité s'ouvre alors... regarder la solution. Mais des chercheurs de l'université de Notre-Dame aux Etats-Unis ont décidé eux, d'aller chercher plus loin pour résoudre ses casse-têtes chiffrés. En effet, Zoltan Toroczkaï et Maria Ercsey-Ravasz ont mis au point un algorithme mathématique capable de résoudre n'importe quel sudoku, très rapidement et sans même avoir à le considérer. C'est dans le cadre de leurs recherches sur l'optimisation et la complexité informatique que les deux scientifiques se sont intéressés à ce jeu défini en 1979 par l'Américain Howard Garns. Selon eux, les fans de Sudoku utilisent un système de "force brutale" pour résoudre les problèmes, combiné avec un fort processus de déduction. Ils essaient alors tous les com-

	7			1			9	
9			8					7
		3						6
	4			1	5			
	3						1	
		2	7				6	
5						6		
6				5				2
	8			2			7	

binaisons de chiffres possibles jusqu'à ce que la réponse correcte soit trouvée. Mais si cette méthode est efficace, elle représente une grande perte de temps, estimant les chercheurs plutôt fiers de leur trouvaille publiée dans la revue *Nature Physics*.

### Un nouveau classement des grilles de 1 à 4

A la place, ceux-ci proposent donc d'utiliser leur algorithme universel qui est entièrement déterminant et arrive toujours à la réponse correcte, ceci en bien moins

de temps. Au cours de leurs travaux, les chercheurs ont d'ailleurs constaté que le délai nécessaire pour résoudre le problème avec leur algorithme dépendait de la difficulté de la grille attribuée par ses concepteurs. Ils sont ainsi parvenus à développer une échelle de difficulté des problèmes ou des puzzles.

Elle s'étend de 1 à 4 et correspond à peu près à la classification du "facile à très difficile" appliquée d'ordinaire. Plus en détail, l'échelle indique notamment qu'une grille de "force" 2 met 10 fois plus de temps à être résolue qu'une de force 1.

Ajouté à cela, elle précise également que le puzzle le plus difficile connu aujourd'hui atteint le niveau de 3,6. Mais on ignore aujourd'hui si d'autres grilles encore plus complexes existent. Savoir jusqu'où l'homme peut aller "Je ne m'étais pas intéressés au Sudoku jusqu'à ce que l'on commence à travailler plus généralement sur la classe des problèmes SAT" (boolean SATisfiability problem), qui visent à savoir s'il existe une solution à une série d'équations logiques données, explique Toroczkaï.

"Dans la mesure où le Sudoku fait partie de cette classe, cela semblait être un bon banc d'essai pour notre résolveur, donc je me suis familiarisé avec. Pour moi, et d'autres scientifiques étudiant de tels problèmes, c'est une question fascinante de savoir jusqu'où les hommes peuvent aller en résolvant des Sudokus et sans faire marche arrière, autrement dit sans faire de choix au hasard, en voyant où cela mène et si cela ne fonctionne pas, en recommençant", ajoute-t-il.

Reste que pour utiliser l'algorithme des chercheurs, il faut tout de même s'y connaître un tantinet en mathématiques et qu'au final, les sudokus servent justement à occuper son temps. Quoi de plus satisfaisant que d'achever le remplissage de la grille, après trente minutes d'asticotage mental ? Outre l'intérêt scientifique, pas sûr donc que la résolution instantanée des grilles convainque tant que cela ! Mais les chercheurs estiment que leur algorithme pourrait servir pour résoudre une grande variété de problèmes rencontrés dans l'industrie, l'informatique et même la biologie.

## Une nouvelle chaîne de montagnes repérée dans le "cœur" de Pluton

Une nouvelle image capturée par la sonde spatiale New Horizons lors de son survol au-dessus de Pluton le 14 juillet 2015 dévoile l'existence d'une deuxième chaîne de montagnes située dans la région Tombaugh en forme de cœur. A mesure que les images prises par la sonde spatiale *New Horizons* arrivent, le paysage plutonien se dessine. Il y a quelques temps, la Nasa annonçait la présence de hautes montagnes et d'étendues gelées à la surface de la planète naine. Plus récemment, l'agence spatiale a partagé sur son site sa nouvelle découverte : une deuxième chaîne de montagnes située dans la fameuse région en forme de cœur, baptisée région Tombaugh. Le relief montagneux se dis-

tingue très clairement sur l'une des photographies capturées par la sonde lors de son survol historique au-dessus de Pluton le 14 juillet 2015. Envoyé aux équipes au sol six jours plus tard, le cliché a été soigneusement analysé afin de révéler la nature et les particularités de cette chaîne dont le nom reste encore à définir. Selon les astronomes de la Nasa, il s'agit d'une formation dont les pics culminent à des hauteurs situées entre 1.000 et 1.500 mètres, une altitude similaire aux sommets des Appalaches, aux États-Unis. Les montagnes se succèdent le long d'une zone située au sud-ouest de la région Tombaugh.

### Une variété de reliefs

Cette vaste étendue en forme de cœur, de plus de 2.000 kilomètres de large, doit son nom à l'astronome américain qui a découvert Pluton en 1930. Le lobe ouest du cœur est traversé par une immense plaine glacée et dépourvue de cratère, appelée la plaine Sputnik. Au sud-ouest de la région Tombaugh, à 100 kilomètres au sud de la chaîne de montagne, se trouvent les monts Norgay, précédemment découverts. Ces sommets culminent à près de 3.500 mètres d'altitude. Selon la Nasa, la nouvelle image capturée par *New Horizons* illustre la topographie remarquablement bien définie par les deux chaînes de montagnes, le long de la bor-

de ouest de la région Tombaugh. Vers une meilleure compréhension de la géologie plutonienne "Il y a une différence flagrante de texture entre les plaines gelées à l'est, l'obscurité, et le terrain parsemé de cratères à l'ouest" a indiqué Jeff Moore, directeur de la New Horizons Geology, Geophysics and Imaging Team, dans le communiqué de la Nasa. Les chercheurs étudient désormais ces variétés de reliefs afin d'en comprendre l'origine. Selon eux, les différences entre chaque formation pourraient être directement liées à leur âge. La transmission des données récoltées par *New Horizons* dans les 16 prochains mois à venir devrait permettre d'en savoir plus sur ces particularités géologiques.

## NAVETTE SPATIALE

Inventeur : Daler Nasarov, Date : 12 avril 1981, Lieu : États-Unis

Dans les années 70, l'agence spatiale américaine, la Nasa, prévoit l'intensification de l'activité humaine dans l'espace. La recherche scientifique, tout comme le lancement de satellites industriels ou gouvernementaux risquent en effet de nécessiter de nombreux allers-retours entre l'espace et la Terre, sans compter la construction éventuelle d'une station spatiale. Désirant réduire les coûts au maximum, la Nasa se lance alors dans la construction d'une navette réutilisable.



ASTÉRIX ET LA SURPRISE  
DE CÉSAR

22h35



Obélix est tombé amoureux de la belle Falbala, qui est déjà fiancée à Tragicomix. Le brave tailleur de menhirs a le cœur brisé mais les deux tourtereaux sont enlevés par les Romains pour être offerts à César lors de son triomphe. Emmenés de camps en camps, ils finissent dans une prison de Rome en attendant d'être livrés aux fauves. Astérix, Obélix et Idéfix partent à leur recherche et s'engagent dans la légion où ils sèment la pagaille. Arrivé à Rome, Astérix perd sa gourde de potion magique et est fait prisonnier à son tour. Obélix le libère et les deux hommes deviennent gladiateurs dans l'école du cruel Calus Obtus

LE RETOUR  
DE DON CAMILLO

22h35



Don Camillo se morfond dans la petite paroisse de montagne où il a été exilé. Devant le refus des villageois de se marier, de naître ou de mourir sans Don Camillo, le maire communiste Peppone est obligé de demander à l'évêque de faire revenir son meilleur ennemi... Pour éviter un retour un trop triomphal du curé, Peppone organise un match de boxe le soir-même de l'arrivée de son train. Et Don Camillo, surpris, ne trouve personne pour l'accueillir à la gare

MAJOR CRIMES  
FIN DE L'ALLIANCE

23h05



Une fusillade dans une station service fait quatre morts dont certains membres du gang des «Third Streeter». Sur la caméra de surveillance on aperçoit un membre des «Third Streeter» en train de prendre la fuite. Il s'agit de Javier Reyez surnommé «Speedy». Ce dernier vient de purger une peine de quatre ans pour divers délits dont violences à personne. Le jeune homme est toujours sous contrôle judiciaire

ELLES ÉTAIENT  
EN GUERRE (1939-1945)

20h35



Soldates, mères, infirmières, épouses, victimes, espionnes... De 1939 à 1945, les femmes entrent, elles aussi, en guerre et reprennent en main le quotidien au cœur d'une Europe traumatisée, en quête de toujours plus de reconnaissance et d'indépendance. Après leur engagement dans la Grande Guerre, «Elles étaient en guerre 1939-1945» raconte la version féminine de ce qui fut le second plus grand conflit mondial du XXe siècle. Éternelles victimes des guerres. Éternelles oubliées de l'Histoire. Elles s'appellent Danielle Casanova, Sophie Scholl, Germaine Tillion, Lucie Aubrac, Geneviève De Gaulle... Cette armée de femmes, célèbres ou inconnues, nous font revivre leurs combats



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

## LA LÉGENDE DE JESSE JAMES



22h30



À la fin de la guerre de Sécession, le gang de Cole Younger et Jesse James hésite sur la suite à donner à ses aventures. Le premier compte sur une hypothétique amnistie pour revenir dans la légalité. Le second veut se radicaliser et continuer à mener bataille contre les capitalistes «yankees». Pourchassés par les détectives de l'agence Pinkerton, ils sont contraints à la clandestinité. Ils échafaudent un plan : braquer la Banque nationale de Northfield après avoir poussé ses habitants à la remplir d'or

## LE FILS DU COMIQUE



20h45



Pierre Mazar, un brin mégalomane, en couple avec un compagnon qu'il adore martyriser, veut absolument une descendance. Il veut un fils et l'a promis à deux femmes : Sylvie, sa meilleure amie, légèrement caractérielle, et Isabelle, la jeune et jolie actrice très prometteuse de sa prochaine pièce ! Une vraie bataille opposera alors les deux jeunes femmes, chacune d'une nature très affirmée. Cinq personnages qui se déchirent pour le plaisir des spectateurs qui n'en attendent pas moins

## L'AMOUR EST DANS LE PRÉ



20h50



Après avoir fait leurs choix lors des speed-datings, il est temps pour Jacky, 26 ans, éleveur de porcs en Pays de Mayenne, Thierry, 58 ans, viticulteur et arboriculteur du Vaucluse, Claude, 64 ans, céralier et propriétaire d'une pension pour chevaux dans le Val d'Oise et Jean-Baptiste, 32 ans, éleveur de vaches allaitantes et de volailles du Tarn, d'accueillir leurs prétendantes chez eux pendant près d'une semaine. Ces dernières auront le plaisir de découvrir l'univers de nos agriculteurs et d'envivager les premiers rapprochements... Entre moments de complicité, fous rires et maladroites, la première soirée permettra aux prétendantes de découvrir un peu plus leur hôte

ESPRITS CRIMINELS L'ÉCLAT DE  
MILLE SOLEILS

22h35



Le vol 420 de la compagnie Trans Alliance, qui effectuait la liaison Pittsburgh-Phoenix, vient de s'écraser dans un champ du Colorado. Seul survivant sur les 150 passagers, Frank Canvers, le copilote. D'après un témoin, une forte lumière a été aperçue dans le ciel peu avant le crash, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un attentat. Rossi et ses hommes sont appelés pour enquêter. L'appareil était approximativement à 150 miles de sa route lorsqu'il s'est écrasé ; la tour de contrôle révèle en outre qu'elle n'a plus pu établir aucun contact avec le commandant de bord pendant les treize dernières minutes de vol



Web : www.l midi-dz.com

Gérant : Reda Mehgueni

e-mail : direction@l midi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@l midi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14  
publicite@l midi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarhah : 0210007113000214 c/c 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairvial Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Charlize Theron

elle a adopté un deuxième enfant !

À nouveau célibataire depuis un mois et demi, Charlize Theron est devenue maman pour la deuxième fois, ce 1<sup>er</sup> août. La star de Mad Max Fury Road a en effet adopté une fille selon le très bien informé TMZ.



## Scarlett Johansson

son sosie en cire chez Madame Tussauds.

À 30 ans, Scarlett Johansson a enfin sa statue de cire chez Madame Tussauds à Grévin. Ses admirateurs pourront ainsi l'admirer figée pour l'éternité à New-York.

## Gad Elmaleh

il signe le tube de l'été

Gad Elmaleh ne fait pas que rire, il fait aussi danser ! Il vient de dévoiler le clip de sa nouvelle chanson Danse de la joie, dans lequel personnalités et anonymes se trémoussent au rythme de ce nouveau tube qui promet d'animer vos soirées d'été.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h00
Dohr	12h45
Asr	16h45
Maghreb	19h53
Icha	21h38

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
**0550.18.37.57**

## PALESTINE : APRÈS LA MORT D'UN BÉBÉ BRÛLÉ PAR DES COLONS

# Violences et consternation internationale

La violence est montée d'un cran ces jours-ci en Palestine après la mort d'un bébé palestinien de 18 mois brûlé à Naplouse en Cisjordanie occupée, par des colons extrémistes israéliens. Un acte "terroriste" qui a déclenché la colère et la consternation de l'Algérie et de la communauté internationale.

Dans la nuit de vendredi-samedi à l'issue d'une journée meurtrière marquée par la mort de trois jeunes Palestiniens, dont un bébé brûlé vif par des extrémistes juifs, un autre Palestinien de 14 ans, du camp de réfugiés de Jalazon, a été atteint à la poitrine lors de ces affrontements qui ont éclaté près du point de contrôle d'Atara vendredi soir. Il est décédé à l'hôpital plusieurs heures après.

Vendredi un Palestinien a été tué et un autre blessé par des tirs israéliens après s'être approchés de la frontière avec Israël lors de deux incidents dans la bande de Ghaza, selon des sources médicales et militaires.

La communauté internationale a condamné cette recrudescence de violence et appelé à traduire en justice les auteurs de ces actes.

### Escalade des violences

Le nouveau cycle de violences a été déclenché vendredi à l'aube lorsque des hommes masqués ont lancé des cocktails Molotov par la fenêtre de la maison de la famille Dawabcheh, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Vendredi, en hommage au bébé mort les manifestations ont



tourné aux cortèges funéraires qui ont ensuite dégénéré en affrontements avec les forces israéliennes faisant la mort d'un jeune palestinien de 17 ans. Dans la nuit, une dizaine de Palestiniens ont été légèrement blessés lors d'échauffourées à El-Qods Est, occupée par Israël, selon l'agence palestinienne. Et samedi à la mi-journée, colons et Palestiniens s'affrontaient dans un village du nord de la Cisjordanie.

Mercredi, Israël détruisait deux maisons en construction dans la colonie de Bet-El, près de Ramallah. Deux jours plus tard, la maison des Dawabcheh était attaquée et les assaillants recouvraient les murs d'une étoile de David où un bébé Ali, de 18 mois, est mort brûlé vif, et ses deux parents, Saad et Riham, et son frère, quatre ans, se débattaient entre la vie et la mort.

La plupart de ces attaques sont restées impunies et c'est là la raison pour laquelle elles se pour-

suivent, assurent, unanimes, militants des droits de l'Homme, Palestiniens et communauté internationale.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a prévenu qu'il entendait s'adresser à la Cour pénale internationale (CPI) après la mort d'un bébé palestinien brûlé vif, dénonçant un nouveau "crime de guerre" d'Israël.

### L'Algérie condamne et appelle à protéger les Palestiniens

L'Algérie forte de sa position vis-à-vis de la question palestinienne a condamné samedi avec vigueur "le crime odieux" commis par des colons extrémistes israéliens contre une famille palestinienne causant la mort d'un bébé brûlé vif le qualifiant de "terroriste et d'abject".

La diplomatie algérienne a réitéré son appel à la communauté internationale à intervenir en urgence pour assurer la protection au peuple palestinien et

mettre un terme à ces crimes.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif, a exprimé "la solidarité totale de l'Algérie, gouvernement et peuple, avec l'Etat de Palestine et réitéré le soutien du peuple palestinien et de sa cause juste pour qu'il puisse recouvrer ses droits légitimes notamment celui de l'établissement d'un Etat indépendant avec El Qods pour capitale".

### Consternation internationale

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a condamné avec "les termes les plus forts" la mort d'un bébé palestinien brûlé vif dans une attaque commise par des colons israéliens en Cisjordanie occupée, appelant à traduire en justice les auteurs de ces actes.

Les Etats-Unis ont également "condamné avec la plus grande force" vendredi la mort du bébé palestinien brûlé vif dans l'incendie criminel de la maison familiale par des colons israéliens, et ont qualifié cet acte d'"attaque terroriste brutale", appelant au "calme" et à "éviter de faire monter les tensions à la suite de cet incident tragique".

Même son de cloche du côté de l'Union européenne qui a appelé à "la pleine responsabilité, l'application efficace de la loi et la tolérance zéro pour les violences des colons", tandis que la Jordanie a condamné un "crime odieux qui aurait pu être évité si le gouvernement n'avait pas tourné le dos à la paix".

## COMMERCIALISATION ET CONTREBANDE DES PIÈCES ANTIQUES

### Saisie d'une statuette et deux épées antiques

Les gendarmes de la brigade d'El-Meridj (Tebessa) ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Aouinet, quatre (04) personnes, pour association de malfaiteurs, commercialisation et contrebande des pièces antiques. Trois (03) d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et la quatrième remis en liberté provisoire. Rappelons qu'agissant sur renseignements, les gendarmes de la dite brigade ont interpellé le gardien d'une salle omnisports en cours de finition à El-Meridj, en possession d'une (01) statuette et deux (02) épées antiques alors que ses trois (03) complices ont été arrêtés au cours de l'enquête.

### Arrestation d'une personne en possession d'un fusil de chasse et treize (13) cartouches

Lors d'une patrouille, les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial de Chlef ont interpellé une personne à hauteur de la forêt Lessen-Elba, sise à 30 km au Sud Ouest de la localité de Djelfa, en possession d'un fusil de chasse avec treize (13) cartouches, détenus illégalement. Elle a été remise aux gendarmes de la brigade locale, pour enquête.

## Djezzy lance sa nouvelle promo « GO 400DA = 1000DA »

Djezzy est heureux de vous annoncer le lancement de sa nouvelle promotion destinée aux abonnés prépayés «GO». Cette promotion, valable du 02 au 22 Aout 2015, offre aux nouveaux acquéreurs qui activent leurs cartes SIM durant la période promotionnelle, un crédit de 1000 DA pour 400 DA de rechargements cumulés durant le mois. L'attribution du bonus est limitée à une fois par mois. Ce dernier est valide 30 jours/24H/24, utilisable en appels vers tous les réseaux nationaux et n'est pas transférable. GO donne également au client la possibilité de souscrire aux 3 options suivantes :

GO AHDAR: Pour 50 DA de souscription, le client bénéficiera de 50 minutes d'appels vers le réseau



Djezzy, plus une tarification avantageuse de 1.75DA/30 secondes vers les autres réseaux nationaux.

GO AHDAR+: Pour 100 DA de souscription, le client bénéficiera de 60 minutes d'appels vers le réseau Djezzy ou 20 minutes vers les autres réseaux nationaux, valides 24H. Après consommation des 20 minutes, le client bénéficiera d'une tarification préférentielle de 1.75da/30secondes vers les autres réseaux

durant la période de validité. Une fois les minutes consommées, la tarification sera de 5DA/30 secs.

GO TEXTO: Pour 25 DA de souscription, le client bénéficiera de 50 SMS vers le réseau Djezzy, valides 24h. Une fois les 50 SMS consommés, la tarification du SMS sera de 5DA vers Djezzy et de 7DA vers les autres réseaux nationaux. Go TEXTO est une option qui peut être cumulée en supplément de la souscription à GO AHDAR ou à GO AHDAR +.

Pour les trois options précédentes, le nombre de souscriptions est illimité et le client peut y souscrire autant de fois qu'il le souhaite. La validité de chaque souscription est de 24h. Pour souscrire à une de ces options, il vous suffit de composer \*720#.

R.N